

REPERAGE AMIANTE

Pré-rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante pour l'établissement du constat établi à l'occasion de la vente d'un immeuble bâti

Arrêtés du 12 décembre 2012 relatif aux critères d'évaluation de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste A et de la liste B contenant de l'amiante et au contenu du rapport de repérage

ETABLI LE LUNDI 14 JUILLET 2014

PROPRIETAIRE
Nom : Mr Viacheslav BEGIDJANOV et Mme julia BOGATOVA
Adresse : Le Domaine des Chardonneux 72220 SAINT-BIEZ-EN-BELIN

DOSSIER N°: H72-14-07-007

<p>ADRESSE DES LOCAUX VISITES</p> <p>DOMAINE DES CHARDONNEUX LE DOMAINE DES CHARDONNEUX 72220 SAINT-BIEZ-EN-BELIN</p>	
---	---

Sommaire

1.	Conclusions	2
2.	Symboles utilisés	3
3.	Textes de Référence.....	3
4.	Objet de la mission	4
5.	Cadre de la mission et méthode d'investigation.....	4
6.	Locaux visités	5
7.	Tableau général de repérage.....	11
8.	Matériaux repérés dans le cadre de la mission.....	12
9.	Synthèse des Prélèvements	13
10.	Photos des repérages de l'amiante.....	14
11.	Evaluation de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante	18
12.	Critères d'évaluation de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste B contenant de l'amiante et du risque de dégradation liés à leur environnement	19
13.	Annexes.....	40

Ce rapport n'est pas destiné à la réalisation de travaux ultérieurs. Avant toute intervention personnelle ou d'entreprises extérieures, le propriétaire a l'obligation de faire procéder aux investigations complémentaires. Dans le cas de travaux de réhabilitation, rénovation ou démolition partielle ou totale, le propriétaire doit communiquer les documents amiante et en priorité le diagnostic approfondi, aux entreprises, conformément au décret n°2001-1016 relatif à l'analyse de risques des chefs d'établissement et faire procéder à la dépose des matériaux amiantés avant tout début d'intervention, par une entreprise bénéficiant d'une qualification AFAQ ASCERT, QUALIBAT 15-52.

Ce rapport mentionnant la présence ou l'absence de matériaux ou produits contenant de l'amiante prévu à l'article L. 1334-13 du code de la santé publique est valide jusqu'à la réalisation de travaux.

Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par :

CERTIFI (www.certifi.fr tel : 05 61 377 377)

37 Route de Paris - 31140 AUCAMVILLE

Certification Diagnostic Amiante : N°11-1114 valide jusqu'au 05/03/2018

Ce rapport contient 59 pages indissociables et n'est utilisable qu'en original.

Edition en 3 exemplaire(s).

CITODIAG Sarthe - Les Haies - 72550 COULANS-SUR-GEE

Sarl au capital de 7 500 : RCS Le Mans : 534 600 911 - N°TVA Intracommunautaire : FR 895 346 0091 - C code NAF : 7120 B

Email : contact@citodiag.fr

Agence Sarthe : 02 43 21 62 36

1. CONCLUSIONS

La mission décrite sur la page de couverture du pré-rapport a fait l'objet de prélèvements d'échantillons. Le rapport définitif sera produit à l'issue de la réception des résultats de leur analyse.

Dans le cadre de cette mission :

Produit ou matériau en attente du résultat de l'analyse des échantillons prélevés.

- **Flocages [liste A]**
(buanderie)
- **Calorifugeages [liste A]**
(palier -1)

Produit ou matériau contenant de l'amiante sur jugement personnel de l'opérateur

- **Conduit amiante ciment [liste B]**
(grenier, Chaufferie, Lingerie, cave cuisine 3, extérieurs chateau, aile ouest / toilette ch10, aile ouest / toilette Ch14, Salle polyvalente / toilette coulisses, aile ouest / grenier, aile ouest / salle d'eau ch2, aile ouest / salle d'eau wc ch3)
- **Dalles de sol [liste B]**
(cuisine, aile ouest / couloir 2, aile ouest / chambre, bureau / bureau 2)
- **Joints de porte coupe-feux [liste B]**
(chaufferie)
- **Plaques amiante ciment [liste B]**
(aile ouest / Entrée, bureau / bureau1)
- **Poteaux de soutien conduit amiante [liste B]**
(couloir ext foyer)

En cas de présence de matériaux et produits repérés hors liste A et liste B, ceux-ci ne font pas l'objet de recommandation réglementaire. Cependant, ils sont identifiés afin qu'ils soient portés à la connaissance des propriétaires actuel et futur.

Fait à COULANS-SUR-GEE
Le lundi 14 juillet 2014
par Jacques Houllière opérateur de diagnostic



Partie d'immeubles non visitées :

Niv	Zone/Bât	Pièce	Partie d'ouvrage	Motif
-1		cave		inaccessible
0	aile ouest	Pièce		inaccessible

Des parties de l'immeuble n'ont pu être visitées, les dispositions de l'article 3 de l'arrêté de du 12 décembre 2012 ne sont donc pas réalisées. Par conséquent l'opérateur émet des réserves sur la conclusion définitive du repérage de l'amiante réalisé dans le cadre de cette mission. Des investigations complémentaires sur ces parties d'immeubles devront être réalisées pour compléter ce repérage.

Matériaux ou produits de la liste A

Action à effectuer en fonction du résultat de l'évaluation	Evaluation du repérage
Faire réaliser une évaluation périodique de l'état de conservation du produit ou matériau	<input checked="" type="checkbox"/> 1
Faire réaliser une surveillance du niveau d'empoussièrément	<input type="checkbox"/> 2
Faire réaliser des travaux de retrait ou de confinement des flocages	<input type="checkbox"/> 3

Article R1334-17 du code de la santé publique :

En fonction du résultat du diagnostic obtenu à partir de la grille d'évaluation mentionnée à l'article R. 1334-16, les propriétaires procèdent :

1. **Contrôle périodique** de l'état de conservation de ces matériaux et produits dans les conditions prévues à l'article R. 1334-27 ; ce contrôle est effectué dans un **délaï maximal de trois ans** à compter de la date de remise au propriétaire des résultats du contrôle, ou à l'occasion de toute modification substantielle de l'ouvrage ou de son usage ;
2. **Surveillance du niveau d'empoussièrément** dans l'atmosphère par un organisme agréé en microscopie électronique à transmission, selon les modalités prévues à l'article R. 1334-18 ;
3. **Travaux** de confinement ou de retrait de l'amiante, selon les modalités prévues au dernier alinéa de l'article R. 1334-18. **Les travaux doivent être engagés dans un délai de 1 an** à compter de la date de remise au propriétaire des résultats du contrôle.

Matériaux ou produits de la liste B

Action à effectuer en fonction du type de recommandation	Type de recommandation
Faire réaliser une évaluation périodique de l'état de conservation du produit ou matériau	<input checked="" type="checkbox"/> EP
Faire réaliser l'action corrective de premier niveau	<input checked="" type="checkbox"/> AC1
Faire réaliser l'action corrective de second niveau	<input checked="" type="checkbox"/> AC2

Mesures à prendre dans les cas :

EP : procéder à l'évaluation périodique des matériaux concernés, cela consiste à :

- contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer

AC1 : procéder à une remise en état limitée au remplacement, au recouvrement ou à la protection des seuls éléments dégradés. Faire appel à une entreprise certifiée pour le retrait ou le confinement. L'action corrective de premier niveau consiste à :

- Rechercher les causes de la dégradation et définir les mesures correctives appropriées pour les supprimer ;
- Procéder à la mise en œuvre de ces mesures correctives afin d'éviter toute nouvelle dégradation et, dans l'attente, prendre les mesures de protection appropriées afin de limiter le risque de dispersion des fibres d'amiante ;
- Veiller à ce que les modifications apportées ne soient pas de nature à aggraver l'état des autres matériaux et produits contenant de l'amiante restant accessibles dans la même zone ;
- Contrôler périodiquement que les autres matériaux et produits restant accessibles ainsi que, le cas échéant, leur protection demeurent en bon état de conservation.

AC2 : L'action corrective concerne l'ensemble d'une zone, de telle sorte que le matériau ou produit ne soit plus soumis à aucune agression ni dégradation. Dans ce cas, l'opérateur de repérage indique au propriétaire que cette action corrective de second niveau consiste à :

- Prendre, tant que les mesures mentionnées au c n'ont pas été mises en place, les mesures conservatoires appropriées pour limiter le risque de dégradation et la dispersion des fibres d'amiante. Cela peut consister à adapter, voire condamner l'usage des locaux concernés afin d'éviter toute exposition et toute dégradation du matériau ou produit contenant de l'amiante. Durant les mesures conservatoires, et afin de vérifier que celles-ci sont adaptées, une mesure d'empoussièrément est réalisée, conformément aux dispositions du code de la santé publique ;
- Procéder à une analyse de risque complémentaire, afin de définir les mesures de protection ou de retrait les plus adaptées, prenant en compte l'intégralité des matériaux et produits contenant de l'amiante dans la zone concernée ;
- Mettre en œuvre les mesures de protection ou de retrait définies par l'analyse de risque ;
- Contrôler périodiquement que les autres matériaux et produits restant accessibles, ainsi que leur protection, demeurent en bon état de conservation.

2. SYMBOLES UTILISES

Les symboles suivants sont utilisés dans ce rapport de repérage et indique une conclusion, les sondages destructifs ou non, l'évaluation de l'état de conservation des matériaux contenant de l'amiante :

Symbole	Désignation
	Produit ou matériau, par nature ne contient pas d'amiante
	Absence de produit ou matériau contenant de l'amiante après analyse
	Produit ou matériau contenant de l'amiante (marquage, documentation, ...)
	Produit ou matériau contenant de l'amiante après analyse
	Sondage non destructif
	Sondage destructif
	Bon état ou dégradé
	Evaluation amiante des matériaux de la liste A : 1 ou 2 ou 3
	Evaluation amiante des matériaux de la liste B : EP, AC1 ou AC2

3. TEXTES DE REFERENCE

- Arrêté du 26 juin 2013 modifiant l'arrêté du 12 décembre 2012 relatif aux critères d'évaluation de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante et au contenu du rapport de repérage et modifiant l'arrêté du 12 décembre 2012 relatif aux critères d'évaluation de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste B contenant de l'amiante et du risque de dégradation lié à l'environnement ainsi que le contenu du rapport de repérage
- Arrêté du 12 décembre 2012 relatif aux critères d'évaluation de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante et du risque de dégradation lié à l'environnement ainsi que le contenu du rapport de repérage
- Arrêté du 12 décembre 2012 relatif aux critères d'évaluation de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste B contenant de l'amiante et du risque de dégradation lié à l'environnement ainsi que le contenu du rapport de repérage
- Arrêté du 21 décembre 2012 relatif aux recommandations générales de sécurité et au contenu de la fiche récapitulative du « dossier technique amiante »
- Décret no 2011-629 du 3 juin 2011 relatif à la protection de la population contre les risques sanitaires liés à une exposition à l'amiante dans les immeubles bâtis
- Code de la Santé Publique Chapitre IV section 2 – articles R1334-14 à R1334-29 et annexe 13-9.
- Décret n° 2006-761 du 30 juin 2006 relatif à la protection des travailleurs contre les risques liés à l'inhalation de poussières d'amiante et modifiant le Code du Travail.
- Décret n° 2006-1114 du 5 septembre 2006 relatif aux diagnostics techniques immobiliers et modifiant le code de la construction et de l'habitation et le code de la santé publique (Version consolidée au 01 novembre 2007)

4. OBJET DE LA MISSION

Dossier N°: H72-14-07-007

Pré-rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante pour l'établissement du constat établi à l'occasion de la vente d'un immeuble bâti

Périmètre et programme de repérage : Ensemble de l'immeuble

DONNEUR D'ORDRE
Nom : Mr Viatcheslav BEGIDJANOV Mme julia BOGATOVA
Adresse : Le Domaine des Chardonneux 72220 - SAINT-BIEZ-EN-BELIN
Tel :

NOTAIRE
Nom : Maître
Adresse : -
Tel :

Adresse du bien visité : Le Domaine des Chardonneux 72220 SAINT-BIEZ-EN-BELIN

Accès :	Partie :	Partie Privative
Type :	Caractéristiques :	
Usage :	Cadastre :	
Date de construction :	Section :	
Nombre de Niveaux :	Cadastre :	
Supérieurs : 4 niveau(x)	En copropriété :	Non
Inférieurs : 1 niveau(x)	Lots :	
Propriété bâtie :		Oui

Cette mission a été réalisée en présence du propriétaire

Visite réalisée : **08/07/2014** par **Jacques Houllière**

Documents transmis : **Plans**

Assurance RCP : MMA N°127349337 valide jusqu'au 30/12/2014

5. CADRE DE LA MISSION ET METHODE D'INVESTIGATION

L'objectif du repérage est d'identifier et de localiser les matériaux et produits contenant de l'amiante incorporés dans l'immeuble et susceptible de libérer des fibres d'amiante en cas d'agression mécanique résultant de l'usage des locaux (chocs et frottements) ou à l'occasion d'opérations d'entretien ou de maintenance.

La mission consiste exclusivement à rechercher et constater de visu la présence de matériaux et produits, accessibles sans travaux destructifs, qui correspondent à la liste A et à la liste B définie en annexe 13.9 du Code de la Santé Publique et qui sont susceptibles de contenir de l'amiante.

Il est précisé dans le tableau général de repérage du présent document les listes A et B de matériaux et produits et matériaux susceptibles de contenir de l'amiante de l'annexe 13-9 applicables pour cette mission.

Un examen exhaustif de tous les locaux qui composent le bâtiment est effectué. La définition de zones présentant des similitudes d'ouvrage permet d'optimiser les investigations à conduire en réduisant le nombre de prélèvements qui sont transmis pour analyse.

Pour chacun des ouvrages ou composants repérés, en fonction des informations dont il dispose et de sa connaissance des matériaux et produits utilisés, l'opérateur du repérage atteste le cas échéant, de la présence d'amiante. En cas de doute, il détermine les prélèvements et analyses de matériaux nécessaires pour conclure.

Lorsqu'un produit ou matériau est considéré comme étant « susceptible de contenir de l'amiante », l'opérateur de repérage ne peut conclure à l'absence d'amiante sans avoir recours à une analyse.

Conformément aux prescriptions de l'article R1334-18 du code de la santé publique, les analyses des échantillons de ces produits et matériaux sont réalisés par un organisme accrédité.

L'opérateur de repérage veille à la traçabilité des échantillons prélevés ; ces échantillons sont repérés de manière à ce que les ouvrages dans lesquels ils ont été prélevés soient précisément identifiés.

Remarques importantes :

Le repérage ne comporte aucun démontage hormis le soulèvement de plaques de faux plafond, grille de ventilation ou trappes de visite (accessible sans démontage), ni investigation destructive à l'exclusion des prélèvements de matériaux. En conséquence notre responsabilité ne saurait être engagée en cas de découverte ultérieure de matériaux contenant de l'amiante dans les endroits non accessibles ou hermétiquement clos lors de la visite, ou nécessitant un arrachage de revêtements destructif ou des démolitions, ou nécessitant des démontages de matériels ou des déplacements de meubles.

- Par ailleurs, toutes modifications ultérieures substantielles de l'ouvrage ou de son usage qui rendraient accessibles des matériaux qui n'étaient pas visibles précédemment, nécessitera la mise à jour de ce rapport de repérage, et annulera tout ou partie des conclusions données

6. LOCAUX VISITES

6.1. LOCAUX VISITES :

Liste des pièces : Entrée, bureau, bureau 2, bureau 3, salle de réunion, sanitaire, palier, Dégagement, Cage escalier, Salle de bains, chambre, couloir, cuisine, chambre 2, chambre 3, chambre 4, Salle de bains 2, toilette, chambre 5, palier 2, Dégagement 2, Dégagement 3, toilette 2, Salle de bains 3, chambre 6, chambre 7, couloir 2, chambre 8, chambre 9, salle d'eau wc, chambre 10, couloir 3, chambre 11, Salle de bains 4 wc, chambre 12, Cage escalier 2, couloir 4, toilette 3, salle d'eau, chambre de service, chambre de service 2, chambre de service 3, chambre de service 4, chambre de service 5, chambre de service 6, chambre de service 7, chambre de service 8, chambre de service 9, grenier, demi palier, local technique, archives, Entrée service, palier -1, local technique électricité, Lingerie, Buanderie, Remise, Reserve, Remise 2, Débarras, Chaufferie, Dégagement Cuisine, local extracteur, plonge, Dégagement cuisine 2, cuisine 2, Dégagement 4, sanitaire cuisine, Local poubelle, cave cuisine, cave cuisine 2, Débarras 2, Local froid, cave cuisine 3, Débarras 3, extérieurs chateau, chambre de service 10, chambre rouge, salle d'eau WC 2

aile ouest : buffet restaurant, salle à manger, couloir, salle à manger 2, salle à manger 3, salle à manger 4, salle à manger 5, salle à manger 6, salle à manger 7, salle à manger 8, sanitaire, salle restaurant, Entrée, couloir 2, chambre, chambre 2, chambre 3, salle d'eau wc ch3, salle d'eau ch2, chambre 4, Sanitaires, chambre 5, chambre 6, placard ch6, Dégagement, Salle de bains, toilette, chambre 7, chambre 8, chambre 9, Débarras, palier, chambre 10, Dégagement ch10, toilette ch10, salle d'eau ch10, chambre 11, toilette Ch11, salle d'eau Ch11, palier 2, chambre 12, Dégagement Ch12, toilette Ch12, salle d'eau Ch12, chambre 13, toilette Ch14, chambre 14, chambre 15, cuisine, salle d'eau Ch15, palier 3, Dégagement ch16, chambre 16, chambre 17, salle d'eau Ch17, palier -1, Buanderie, grenier

foyer : foyer, Dégagement, salle bar foyer, couloir ext foyer

atelier : palier, salle 1, salle 2, bureau, Vestiaire

bureau : bureau1, bureau 2, bureau 3

Salle polyvalente : Entrée, sanitaires, Débarras, palier, Salle polyvalente, coulisses, toilette coulisses, Entrée coulisses, salle de projection, Débarras 2

Extérieurs et annexes : NEANT

Niveau	Zone	Local	Sol	Murs	Plafond	Conduits	Gaines	Coffres
0		Entrée	carrelage	lasure sur bois bois sur murs en pierres apparentes peinture sur plâtre	peinture sur plâtre			
0		bureau	parquet	peinture sur plâtre peinture sur plâtre et bois	peinture sur plâtre			
0		bureau 2	parquet	lasure sur bois	peinture sur plâtre			
0		bureau 3	linoléum collé sur bois	papier peint sur plâtre peinture sur plâtre peinture sur bois	peinture sur plâtre			
0		salle de réunion	parquet	peinture sur plâtre papier peint sur plâtre peinture sur bois	peinture sur plâtre			
0		sanitaire	carrelage	peinture sur plâtre	peinture sur plâtre			
1		palier	parquet	peinture sur plâtre bois sur murs en pierres apparentes	peinture sur plâtre			
1		Dégagement	parquet	peinture sur plâtre	peinture sur plâtre			
1		Cage escalier	parquet	peinture sur plâtre	peinture sur plâtre			
1		Salle de bains	linoléum collé	peinture sur plâtre	peinture sur plâtre			

Niveau	Zone	Local	Sol	Murs	Plafond	Conduits	Gaines	Coffres
1		chambre	parquet	peinture sur plâtre papier peint sur plâtre	peinture sur plâtre			
1		couloir		peinture sur plâtre papier peint sur plâtre	peinture sur plâtre			
1		cuisine	dalles thermoplastiques sur parquet	peinture sur plâtre papier peint sur plâtre	peinture sur plâtre			
1		chambre 2	parquet	peinture sur plâtre	peinture sur plâtre			
1		chambre 3	parquet	papier peint sur plâtre peinture sur plâtre	peinture sur plâtre			
1		chambre 4	parquet	peinture sur plâtre papier peint sur plâtre	peinture sur plâtre			
1		Salle de bains 2	carrelage	papier peint sur plâtre	peinture sur plâtre			
1		toilette	carrelage	papier peint sur plâtre	peinture sur plâtre			
1		chambre 5	moquette collée sur parquet	peinture sur plâtre	peinture sur plâtre			
2		palier 2	parquet	bois sur murs en pierres apparentes peinture sur plâtre bois, peinture sur murs en pierres apparentes, plâtre	peinture sur plâtre			
2		Dégagement 2	parquet	peinture sur plâtre	peinture sur plâtre			
2		Dégagement 3	linoléum collé sur parquet	peinture sur plâtre	peinture sur plâtre			
2		toilette 2	linoléum collé sur parquet	peinture sur plâtre	peinture sur plâtre			
2		Salle de bains 3	linoléum collé sur parquet	peinture sur plâtre	peinture sur plâtre			
2		chambre 6	moquette collée sur parquet	papier peint sur plâtre peinture sur plâtre	peinture sur plâtre			
2		chambre 7	parquet	papier peint sur plâtre	peinture sur plâtre			
2		couloir 2	parquet	peinture sur plâtre	peinture sur plâtre			
2		chambre 8	parquet	papier peint sur plâtre	peinture sur plâtre			
2		chambre 9	parquet	papier peint sur plâtre	peinture sur plâtre			
2		salle d'eau wc	linoléum collé sur parquet	peinture sur plâtre	peinture sur plâtre			
2		chambre 10	parquet	peinture sur plâtre	peinture sur plâtre			
2		couloir 3	parquet	peinture sur plâtre	peinture sur plâtre			
2		chambre 11	parquet	peinture sur plâtre	peinture sur plâtre			
2		Salle de bains 4 wc	linoléum collé sur parquet	papier peint sur plâtre	peinture sur plâtre			
2		chambre 12	parquet	papier peint sur plâtre	peinture sur plâtre			

Niveau	Zone	Local	Sol	Murs	Plafond	Conduits	Gaines	Coffres
3		Cage escalier 2	parquet	peinture sur plâtre	peinture sur plâtre			
3		couloir 4	parquet	peinture sur plâtre	peinture sur plâtre			
3		toilette 3	dalles thermoplastiques sur parquet	peinture sur plâtre	peinture sur plâtre			
3		salle d'eau	parquet	peinture sur plâtre	peinture sur plâtre			
3		chambre de service	parquet	peinture sur plâtre	peinture sur plâtre			
3		chambre de service 2	parquet	peinture sur plâtre	peinture sur plâtre			
3		chambre de service 3	parquet	peinture sur plâtre	peinture sur plâtre			
3		chambre de service 4	parquet	peinture sur plâtre	peinture sur plâtre			
3		chambre de service 5	parquet	peinture sur plâtre	peinture sur plâtre			
3		chambre de service 6	parquet	peinture sur plâtre	peinture sur plâtre			
3		chambre de service 7	parquet	peinture sur plâtre	peinture sur plâtre			
3		chambre de service 8	parquet	peinture sur plâtre	peinture sur plâtre			
3		chambre de service 9	parquet	peinture sur plâtre	peinture sur plâtre			
4		grenier	bois	murs en pierres apparentes	ardoises sur bois			
1		demi palier	parquet	peinture sur plâtre	peinture sur plâtre			
1		local technique	béton et bois	peinture sur plâtre enduit sur béton	peinture sur plâtre			
1		archives	béton et bois	peinture sur plâtre	peinture sur plâtre			
0		Entrée service	béton	peinture sur plâtre	peinture sur plâtre			
-1		palier -1	béton	peinture sur plâtre peinture sur béton	flocage			
-1		local technique electricité	béton	peinture sur plâtre	flocage			
-1		Lingerie	béton	peinture sur plâtre peinture sur béton peinture sur bois	flocage			
-1		Buanderie	béton	peinture sur plâtre	flocage			
-1		Remise	béton	peinture sur béton	Pierre			
-1		Reserve	béton	peinture sur plâtre	flocage			
-1		Remise 2	béton	peinture sur béton	Pierre			
-1		Débarras	béton	peinture sur béton	flocage			
-1		Chaufferie	béton	béton	peinture sur plâtre			
-1		Dégagement Cuisine	béton	peinture sur béton	flocage			
-1		local extracteur	peinture sur béton	peinture sur béton	flocage			

Niveau	Zone	Local	Sol	Murs	Plafond	Conduits	Gaines	Coffres
-1		plonge	carrelage	faïence sur plâtre peinture sur plâtre	peinture sur plâtre			
-1		Dégagement cuisine 2	carrelage	faïence sur plâtre	peinture sur plâtre			
-1		cuisine 2	carrelage	faïence sur plâtre	peinture sur placoplâtre			
-1		Dégagement 4	béton	peinture sur plâtre	peinture sur béton			
-1		sanitaire cuisine	carrelage	peinture sur béton	peinture sur béton			
-1		Local poubelle	béton	peinture sur plâtre	peinture sur plâtre			
-1		cave cuisine	béton	béton	flocage			
-1		cave cuisine 2	béton	béton	flocage			
-1		Débarras 2	béton	peinture sur béton	peinture sur béton			
-1		Local froid	béton	peinture sur béton peinture sur plâtre	flocage			
-1		cave cuisine 3	béton	béton	flocage			
-1		Débarras 3	béton	béton	flocage			
-1	aile ouest	buffet restaurant	carrelage	papier peint sur plâtre	peinture sur plâtre			
-1	aile ouest	salle à manger	carrelage	papier peint sur plâtre bois	peinture sur plâtre			
-1	aile ouest	couloir	carrelage	papier peint sur plâtre	peinture sur plâtre			
-1	aile ouest	salle à manger 2	carrelage	papier peint sur plâtre bois	peinture sur plâtre			
-1	aile ouest	salle à manger 3	carrelage	papier peint sur plâtre bois	peinture sur plâtre			
-1	aile ouest	salle à manger 4	carrelage	papier peint sur plâtre bois	peinture sur plâtre			
-1	aile ouest	salle à manger 5	carrelage	papier peint sur plâtre bois	peinture sur plâtre			
-1	aile ouest	salle à manger 6	carrelage	papier peint sur plâtre bois	peinture sur plâtre			
-1	aile ouest	salle à manger 7	carrelage	papier peint sur plâtre bois	peinture sur plâtre			
-1	aile ouest	salle à manger 8	carrelage	papier peint sur plâtre bois	peinture sur plâtre			
-1	aile ouest	sanitaire	carrelage	peinture sur plâtre	peinture sur plâtre			
-1	aile ouest	salle restaurant	carrelage	peinture sur plâtre	dalles faux-plafond			
-1	foyer	foyer	béton	peinture sur béton	peinture sur béton			
0	foyer	Dégagement		peinture sur plâtre	peinture sur plâtre			
1	foyer	salle bar foyer	peinture sur béton	peinture sur plâtre	peinture sur béton			
0	foyer	couloir ext foyer	béton	béton				
0	atelier	palier		peinture sur béton	peinture sur béton			
-1	atelier	salle 1	béton	peinture sur béton	peinture sur plâtre			

Niveau	Zone	Local	Sol	Murs	Plafond	Conduits	Gaines	Coffres
-1	atelier	salle 2	béton	peinture sur béton	peinture sur plâtre			
1	atelier	bureau	béton	peinture sur béton	lasure sur bois			
1	atelier	Vestiaire	béton	peinture sur béton	lasure sur bois			
0	bureau	bureau1	dalles thermoplastiques sur béton	peinture sur béton	placoplâtre et bois			
0	bureau	bureau 2	dalles thermoplastiques sur béton	peinture sur béton	placoplâtre et bois			
0	bureau	bureau 3	dalles thermoplastiques sur béton	peinture sur béton	placoplâtre et bois			
0	aile ouest	Entrée	carrelage	peinture sur plâtre	peinture sur plâtre			
0	aile ouest	couloir 2	dalles thermoplastiques sur béton	papier peint sur plâtre	peinture sur plâtre			
0	aile ouest	chambre	dalles thermoplastiques sur béton	papier peint sur plâtre	peinture sur plâtre			
0	aile ouest	chambre 2	dalles thermoplastiques sur béton	papier peint sur plâtre	peinture sur plâtre			
0	aile ouest	chambre 3	dalles thermoplastiques sur béton	papier peint sur plâtre	peinture sur plâtre			
0	aile ouest	salle d'eau wc ch3	dalles thermoplastiques sur béton	papier peint sur plâtre	peinture sur plâtre			
0	aile ouest	salle d'eau ch2	dalles thermoplastiques sur béton	papier peint sur plâtre	peinture sur plâtre			
0	aile ouest	chambre 4	dalles thermoplastiques sur béton	papier peint sur plâtre	peinture sur plâtre			
0	aile ouest	Sanitaires	dalles thermoplastiques sur béton	papier peint sur plâtre	peinture sur plâtre			
0	aile ouest	chambre 5	dalles thermoplastiques sur béton	papier peint sur plâtre	peinture sur plâtre			
0	aile ouest	chambre 6	dalles thermoplastiques sur béton	papier peint sur plâtre	peinture sur plâtre			
0	aile ouest	placard ch6	dalles thermoplastiques sur béton	peinture sur plâtre	peinture sur plâtre			
0	aile ouest	Dégagement	carrelage	peinture sur plâtre	peinture sur plâtre			
0	aile ouest	Salle de bains	carrelage	peinture sur plâtre	peinture sur plâtre			
0	aile ouest	toilette	carrelage	peinture sur plâtre	peinture sur plâtre			
0	aile ouest	chambre 7	dalles thermoplastiques sur béton	papier peint sur plâtre	peinture sur plâtre			
0	aile ouest	chambre 8	dalles thermoplastiques sur béton	papier peint sur plâtre	peinture sur plâtre			
0	aile ouest	chambre 9	dalles thermoplastiques sur béton	papier peint sur plâtre	peinture sur plâtre			
0	aile ouest	Débarras	carrelage	peinture sur plâtre	peinture sur plâtre			
1	aile ouest	palier	dalles thermoplastiques sur béton	peinture sur plâtre	peinture sur plâtre			
1	aile ouest	chambre 10	dalles pvc sur béton	peinture sur plâtre	peinture sur plâtre			
1	aile ouest	Dégagement ch10	dalles pvc sur béton	peinture sur plâtre	peinture sur plâtre			
1	aile ouest	toilette ch10	dalles pvc sur béton	peinture sur plâtre	peinture sur plâtre			
1	aile ouest	salle d'eau ch10	dalles pvc sur béton	peinture sur plâtre	peinture sur plâtre			
1	aile ouest	chambre 11	dalles pvc sur béton	peinture sur plâtre	peinture sur plâtre			
1	aile ouest	toilette Ch11	dalles pvc sur béton	peinture sur plâtre	peinture sur plâtre			
1	aile ouest	salle d'eau Ch11	dalles pvc sur béton	papier peint sur plâtre	peinture sur plâtre			

Niveau	Zone	Local	Sol	Murs	Plafond	Conduits	Gaines	Coffres
1	aile ouest	palier 2	dalles pvc sur béton	peinture sur plâtre	peinture sur plâtre			
1	aile ouest	chambre 12	dalles pvc sur béton	peinture sur plâtre	peinture sur plâtre			
1	aile ouest	Dégagement Ch12	dalles pvc sur béton	peinture sur plâtre	peinture sur plâtre			
1	aile ouest	toilette Ch12	dalles pvc sur béton	peinture sur plâtre	peinture sur plâtre			
1	aile ouest	salle d'eau Ch12	dalles pvc sur béton	faïence sur plâtre	peinture sur plâtre			
1	aile ouest	chambre 13	dalles pvc sur béton	peinture sur plâtre	peinture sur plâtre			
1	aile ouest	toilette Ch14	dalles pvc sur béton	peinture sur plâtre	peinture sur plâtre			
1	aile ouest	chambre 14	dalles pvc sur béton	peinture sur plâtre	peinture sur plâtre			
1	aile ouest	chambre 15	dalles pvc sur béton	peinture sur plâtre	peinture sur plâtre			
1	aile ouest	cuisine	dalles pvc sur béton	faïence sur plâtre	peinture sur plâtre			
1	aile ouest	salle d'eau Ch15	dalles pvc sur béton	faïence sur plâtre	peinture sur plâtre			
1	aile ouest	palier 3	dalles pvc sur béton	peinture sur plâtre	peinture sur plâtre			
1	aile ouest	Dégagement ch16	dalles pvc sur béton	peinture sur plâtre	peinture sur plâtre			
1	aile ouest	chambre 16	dalles pvc sur béton	peinture sur plâtre	peinture sur plâtre			
1	aile ouest	chambre 17	dalles pvc sur béton	peinture sur plâtre	peinture sur plâtre			
1	aile ouest	salle d'eau Ch17	dalles pvc sur béton	faïence sur plâtre	peinture sur plâtre			
-1	aile ouest	palier -1	carrelage	peinture sur plâtre	peinture sur plâtre			
-1	aile ouest	Buanderie	carrelage	peinture sur plâtre	peinture sur plâtre			
0	Salle polyvalente	Entrée	peinture sur béton	peinture	peinture sur béton			
0	Salle polyvalente	sanitaires	carrelage	enduit sur plâtre	peinture sur béton			
0	Salle polyvalente	Débarras	peinture sur béton	peinture	peinture sur béton			
0	Salle polyvalente	palier	peinture sur béton	peinture	peinture sur béton			
0	Salle polyvalente	Salle polyvalente	béton	peinture sur plâtre	dalles faux-plafond			
0	Salle polyvalente	coulisses	béton	peinture sur béton	dalles faux-plafond			
0	Salle polyvalente	toilette coulisses	béton	béton	plâtre			
0	Salle polyvalente	Entrée coulisses	peinture sur béton	peinture sur béton	peinture sur béton			
1	Salle polyvalente	salle de projection	béton	peinture sur béton	peinture sur béton			
1	Salle polyvalente	Débarras 2	béton	peinture sur béton	peinture sur béton			
0		extérieurs chateau						
3		chambre de service 10	parquet	peinture sur plâtre peinture sur bois	peinture sur plâtre			
1		chambre rouge	parquet	papier peint sur plâtre peinture sur plâtre	peinture sur plâtre			
2		salle d'eau WC 2	linoléum collé sur parquet	peinture sur plâtre	peinture sur plâtre			

Niveau	Zone	Local	Sol	Murs	Plafond	Conduits	Gaines	Coffres
2	aile ouest	grenier	isolant sur bois	briques	ardoises sur bois			

7. TABLEAU GENERAL DE REPERAGE

Observations générales: NEANT

Liste A	
Elément de construction	Prélèvements / Observations
Flocages	⚠ Matériau ou produit en attente de résultat de l'analyse. PREJH001
Calorifugeages	⚠ Matériau ou produit en attente de résultat de l'analyse. PREJH002
Faux plafonds	Sans objet

Liste B			
Elément de construction	Composants de la construction	Partie du composant inspecté ou sondé	Prélèvements / Observations
1. Parois verticales intérieures	Murs et cloisons "en dur" et poteaux (périphériques et intérieurs).	Entourage de poteaux (carton, fibres-ciment, matériau sandwich, carton+plâtre)	⚠ Matériau ou produit contenant de l'amiante
	Cloisons (légères et préfabriquées), gaines et coffres	Panneaux de cloisons	⚠ Matériau ou produit contenant de l'amiante
2. Planchers et plafonds	Planchers	Dalles de sol	⚠ Matériau ou produit contenant de l'amiante
	Plafonds, poutres et charpentes, gaines et coffres.		Sans objet
3. Conduits, canalisations et équipements intérieurs	Conduits de fluides (air, eau, autres fluides)	Conduits	⚠ Matériau ou produit contenant de l'amiante
	Clapets/volets coupe-feu		Sans objet
	Portes coupe-feu		Sans objet
	Vide-ordures		Sans objet
4. Eléments extérieurs	Toitures		Sans objet
	Bardages et façades légères		Sans objet
	Conduits en toiture et façade	Conduits en amiante-ciment : eaux pluviales, eaux usées	
Conduits de fumée			⚠ Matériau ou produit contenant de l'amiante

8. MATERIAUX REPERES DANS LE CADRE DE LA MISSION

Matériaux de la liste A repérés dans le cadre de la mission décrite dans l'entête de ce rapport									
N° de repérage	Niveau	Zone homogène	Matériau	Photo	Prélèvement échantillon (1)	Résultat	Nombre de sondages		conservation
							D	ND	
005	-1	Buanderie (Plafond)	Flocages	X	JH001		0	0	1
007	-1	palier -1 (Plafond)	Calorifugeages	X	JH002		0	0	1

(1) Prélèvements : Voir la synthèse des prélèvements.
(2) Evaluation : Matériaux de la liste A : 1=Contrôle périodique, 2=Surveillance du niveau d'empoussièrem, 3=Tavaux à réaliser et prise de mesures

Matériaux de la liste B repérés dans le cadre de la mission décrite dans l'entête de ce rapport											
N° de repérage	Niveau	Zone homogène	Composant	Partie de composant	Matériau	Photo	Prélèvement échantillon (1)	Résultat	Nombre de sondages		Type de Recommandation
									D	ND	
001	4	grenier (Mur C)	Conduits de fluides (air, eau, autres fluides)	Conduits	Conduit amiante ciment	X			0	0	EP
002	1	cuisine (Sol)	Planchers	Dalles de sol	Dalles de sol	X			0	0	AC1
003	-1	Chaufferie (Mur C)	Conduits de fluides (air, eau, autres fluides)	Conduits	Conduit amiante ciment	X			0	0	EP
004	-1	Chaufferie (Mur A)	Murs et cloisons "en dur" et poteaux (périphériques et intérieurs).	Entourage de poteaux (carton, fibres-ciment, matériau sandwich, carton+plâtre)	joints de porte coupe-feux	X			0	0	EP
006	-1	Lingerie (Plafond)	Conduits de fluides (air, eau, autres fluides)	Conduits	Conduit amiante ciment	X			0	0	EP
008	-1	cave cuisine 3 (Plafond zoneA)	Conduits de fluides (air, eau, autres fluides)	Conduits	Conduit amiante ciment	X			0	0	EP
009	0	extérieurs chateau	Conduits en toiture et façade	Conduits de fumée	Conduit amiante ciment	X			0	0	EP
010	0	extérieurs chateau (Sol)	Conduits en toiture et façade	Conduits en amiante-ciment : eaux pluviales, eaux usées	Conduit amiante ciment	X			0	0	EP
011	0	aile ouest/Entrée (Mur B)	Cloisons (légères et préfabriquées), gaines et coffres	Panneaux de cloisons	Plaques amiante ciment	X			0	0	EP
012	0	aile ouest/couloir 2 (Sol)	Planchers	Dalles de sol	Dalles de sol	X			0	0	EP
013	0	aile ouest/chambre (Sol)	Planchers	Dalles de sol	Dalles de sol				0	0	EP
014	1	aile ouest/toilette ch10 (Mur C)	Conduits de fluides (air, eau, autres fluides)	Conduits	Conduit amiante ciment	X			0	0	EP

Matériaux de la liste B repérés dans le cadre de la mission décrite dans l'entête de ce rapport

N° de repérage	Niveau	Zone homogène	Composant	Partie de composant	Matériau	Photo	Prélèvement échantillon (1)	Résultat	Nombre de sondages D=destructif ND=non destructif		Type de Recommandation
									D	ND	
015	1	aile ouest/toilette Ch14 (Plafond)	Conduits de fluides (air, eau, autres fluides)	Conduits	Conduit amiante ciment	X			0	0	EP
016	0	Salle polyvalente/toilette coulisses (Mur C)	Conduits de fluides (air, eau, autres fluides)	Conduits	Conduit amiante ciment	X			0	0	EP
017	0	bureau/bureau1 (Bas de Mur A BCD)	Cloisons (légères et préfabriquées), gaines et coffres	Panneaux de cloisons	Plaques amiante ciment	X			0	0	EP
018	0	bureau/bureau 2 (Sol)	Planchers	Dalles de sol	Dalles de sol	X			0	0	EP
019	0	foyer/couloir ext foyer (ABCD)	Conduits en toiture et façade	Conduits de fumée	poteaux de soutien conduit amiante	X			0	0	EP
020	0	extérieurs chateau (Sol)	Conduits en toiture et façade	Conduits en amiante-ciment : eaux pluviales, eaux usées	Conduit amiante ciment	X			0	0	AC2
021	2	aile ouest/grenier (vertical)	Conduits de fluides (air, eau, autres fluides)	Conduits	Conduit amiante ciment	X			0	0	EP
022	0	aile ouest/salle d'eau ch2 (Mur C)	Conduits de fluides (air, eau, autres fluides)	Conduits	Conduit amiante ciment	X			0	0	EP
023	0	aile ouest/salle d'eau wc ch3 (Plafond zone C)	Conduits de fluides (air, eau, autres fluides)	Conduits	Conduit amiante ciment	X			0	0	EP

(1) Prélèvements : Voir la synthèse des prélèvements.

(2) Type de recommandation : EP= évaluation périodique, AC1=action corrective de premier niveau, AC2=action corrective de second niveau

9. SYNTHÈSE DES PRÉLEVEMENTS

Prélèvements effectués lors du repérage

N° prélèvement	Zone homogène	Matériau	Aspect du matériau	N° Labo	Méthode	Résultat	NB couches	Document laboratoire
PRE:JH001	Buanderie	Flocages					1	Voir annexe en fin de document
PRE:JH002	palier -1	Calorifugeages					1	Voir annexe en fin de document

Document laboratoire : Voir chapitre « Annexe : Résultats des analyses des échantillons »

10. PHOTOS DES REPERAGES DE L'AMIANTE



001 : Conduit amiante ciment grenier



002 : Dalles de sol cuisine



003 : Conduit amiante ciment Chaufferie



004 : joints de porte coupe-feux Chaufferie



005 : Flocages Buanderie PRE:JH001



006 : Conduit amiante ciment Lingerie



007 : Calorifugeages
palier -1 **PRE:JH002**



008 : Conduit amiante ciment
cave cuisine 3



009 : Conduit amiante ciment
extérieurs chateau



010 : Conduit amiante ciment
extérieurs chateau



011 : Plaques amiante ciment
aile ouest/Entrée



012 : Dalles de sol
aile ouest/couloir 2



**014 : Conduit amiante ciment
aile ouest/toilette ch10**



**015 : Conduit amiante ciment
aile ouest/toilette Ch14**



**016 : Conduit amiante ciment
Salle polyvalente/toilette coulisses**



**017 : Plaques amiante ciment
bureau/bureau1**



**018 : Dalles de sol
bureau/bureau 2**



**019 : poteaux de soutien conduit amiante
foyer/couloir ext foyer**



020 : Conduit amiante ciment extérieurs chateau



021 : Conduit amiante ciment aile ouest/grenier



022 : Conduit amiante ciment aile ouest/salle d'eau ch2



023 : Conduit amiante ciment aile ouest/salle d'eau wc ch3

11. EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX ET PRODUITS DE LA LISTE A CONTENANT DE L'AMIANTE

Classification des différents degrés d'exposition du produit (flocage, calorifuge ou faux-plafonds) aux circulations d'air

FORT :

Il n'existe pas de système spécifique de ventilation, la pièce ou zone homogène évaluée est ventilée par ouverture des fenêtres.

Le flocage ou le calorifugeage se trouve dans un local qui présente une (ou plusieurs) façade(s) ouverte(s) sur l'extérieur susceptible(s) de créer des situations à fort courant d'air (exemple : Préau.).

Il existe un système de ventilation par infusion d'air dans la pièce ou la zone évaluée et l'orientation du jet d'air est telle que celui-ci affecte directement le matériau contenant de l'amiante.

MOYEN :

Il existe un système de ventilation par infusion d'air dans la pièce ou la zone évaluée et l'orientation du jet d'air est telle que celui-ci n'affecte pas directement le matériau contenant de l'amiante (aérotherme).

Il existe un système de ventilation avec reprise(s) d'air au niveau du flocage (système de ventilation double flux).

FAIBLE :

Il n'existe ni ouvrant ni système de ventilation spécifique dans la pièce ou zone évaluée.

Il existe dans la pièce ou la zone évaluée, un système de ventilation par extraction dont la reprise d'air est éloignée du matériau contenant de l'amiante

CLASSIFICATION DES DIFFERENTS DEGRES D'EXPOSITION DU PRODUIT AUX CHOCS ET VIBRATIONS

FORT :

L'exposition du produit aux chocs et vibrations sera considérée comme forte dans les situations où l'activité dans le local ou à l'extérieur engendre des vibrations, ou rend possible les chocs directs avec le matériau contenant de l'amiante (exemple : hall industriel, machines-outils, gymnase, discothèque,.....).

MOYEN :

L'exposition du produit aux chocs et vibrations sera considérée comme moyenne dans les situations où le matériau contenant de l'amiante n'est pas exposé aux dommages mécaniques mais se trouve dans un lieu très fréquenté (exemple : supermarchés, piscines, théâtres,....).

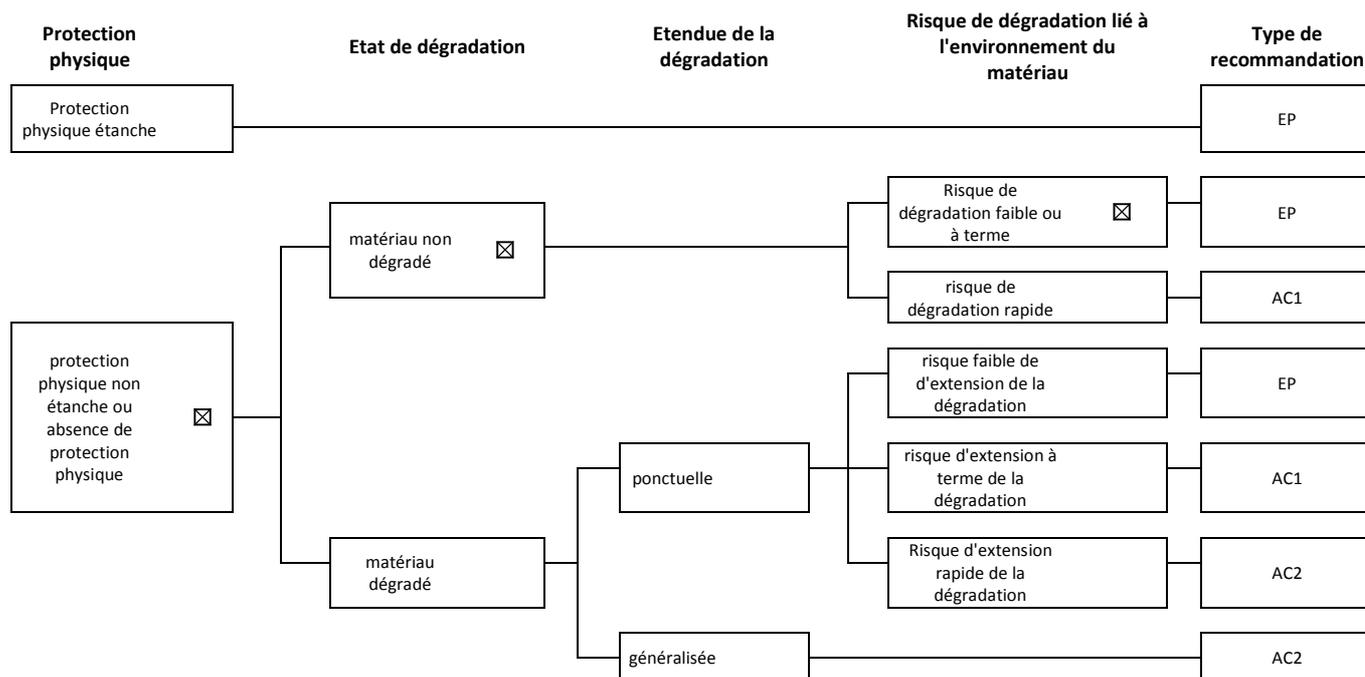
FAIBLE :

L'exposition du produit aux chocs et vibrations sera considérée comme faible dans les situations où le matériau contenant de l'amiante n'est pas exposé aux dommages mécaniques, n'est pas susceptible d'être dégradé directement par les occupants (accès direct < 3m) ou se trouve dans un local utilisé à des activités tertiaires passives.

12. CRITERES D'EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX ET PRODUITS DE LA LISTE B CONTENANT DE L'AMIANTE ET DU RISQUE DE DEGRADATION LIES A LEUR ENVIRONNEMENT

Grille des critères d'évaluation de l'état de conservation du matériau de la liste B	
No de dossier	H72-14-07-007
Date de l'évaluation	08/07/2014
Bâtiment	Domaine des Chardonneux
Local ou zone homogène	grenier
Destination déclarée du local	grenier
N° de repérage	Matériau
001	Conduit amiante ciment

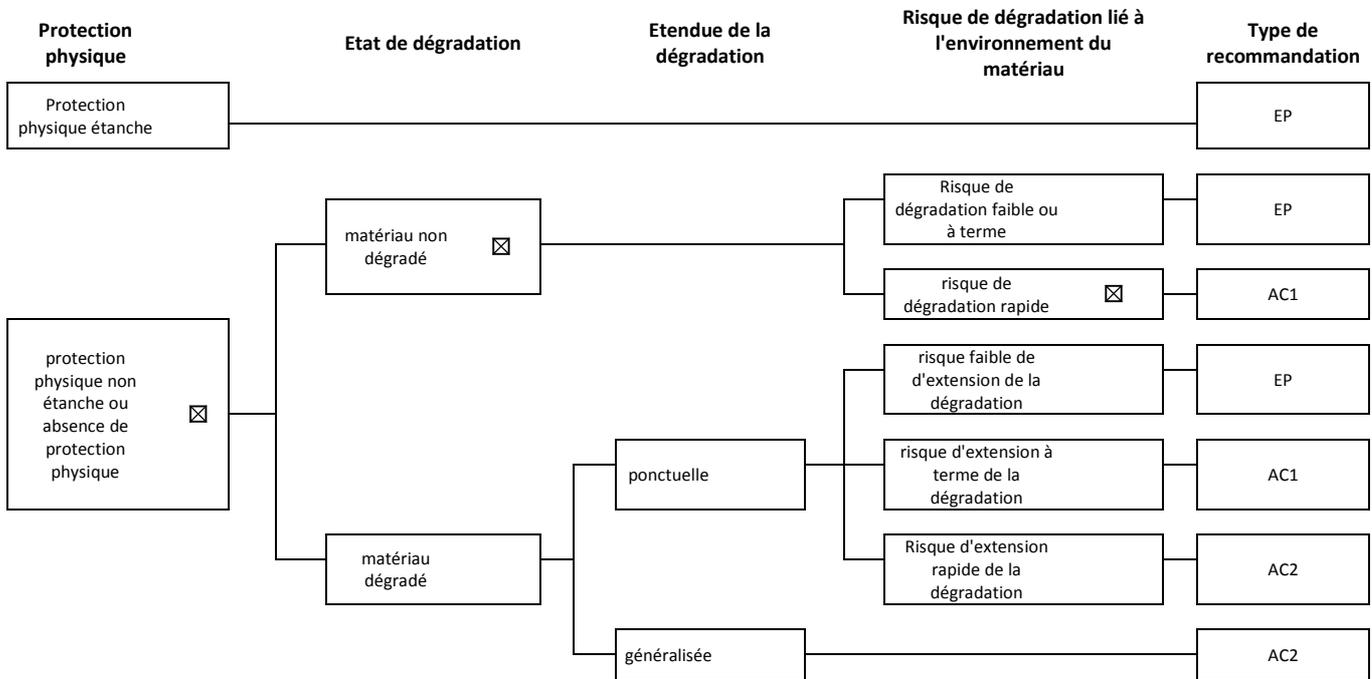
Type de recommandation	Conclusion en application des dispositions de l'article R. 1334-27
EP	protection physique non étanche ou absence de protection physique, matériau non dégradé présentant un risque de dégradation faible ou à terme lié à l'environnement du matériau



Grille des critères d'évaluation de l'état de conservation du matériau de la liste B

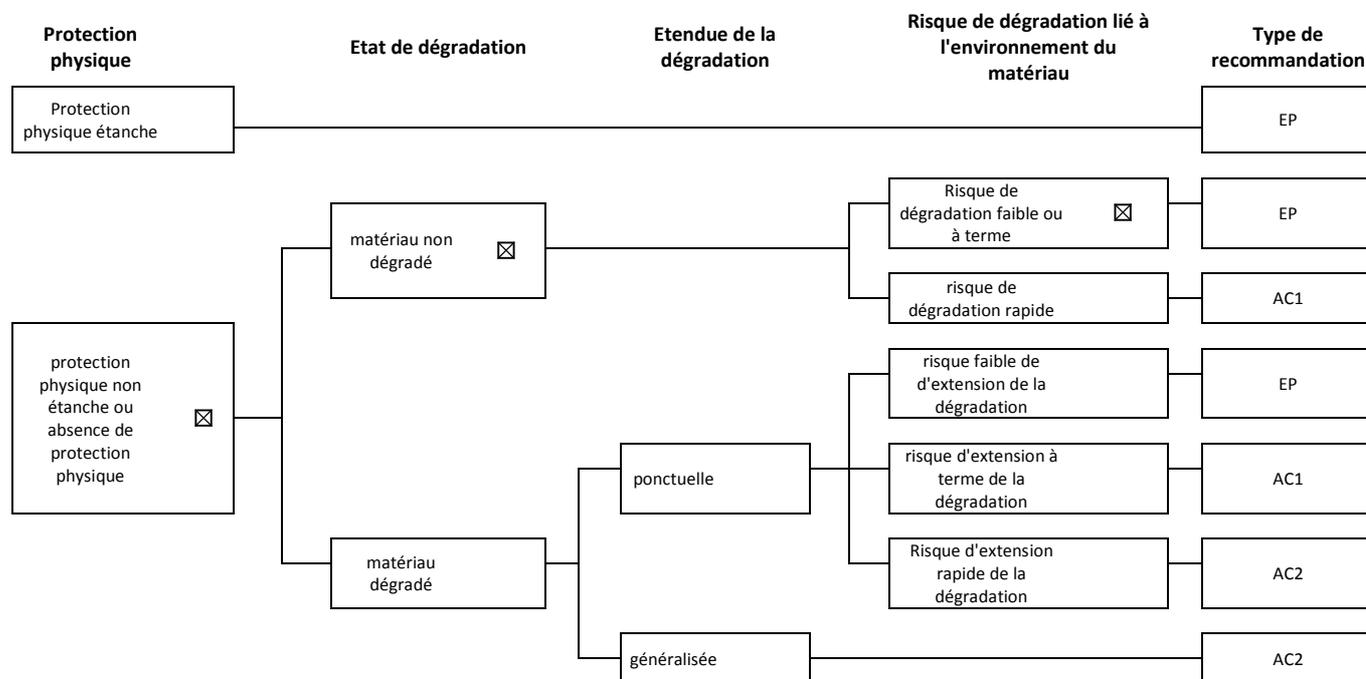
No de dossier	H72-14-07-007
Date de l'évaluation	08/07/2014
Bâtiment	Domaine des Chardonneux
Local ou zone homogène	cuisine
Destination déclarée du local	cuisine
N° de repérage	Matériau
002	Dalles de sol

Type de recommandation	Conclusion en application des dispositions de l'article R. 1334-27
AC1	protection physique non étanche ou absence de protection physique, matériau non dégradé présentant un risque de dégradation rapide lié à l'environnement du matériau



Grille des critères d'évaluation de l'état de conservation du matériau de la liste B	
No de dossier	H72-14-07-007
Date de l'évaluation	08/07/2014
Bâtiment	Domaine des Chardonneux
Local ou zone homogène	Chaufferie
Destination déclarée du local	Chaufferie
N° de repérage	Matériau
003	Conduit amiante ciment

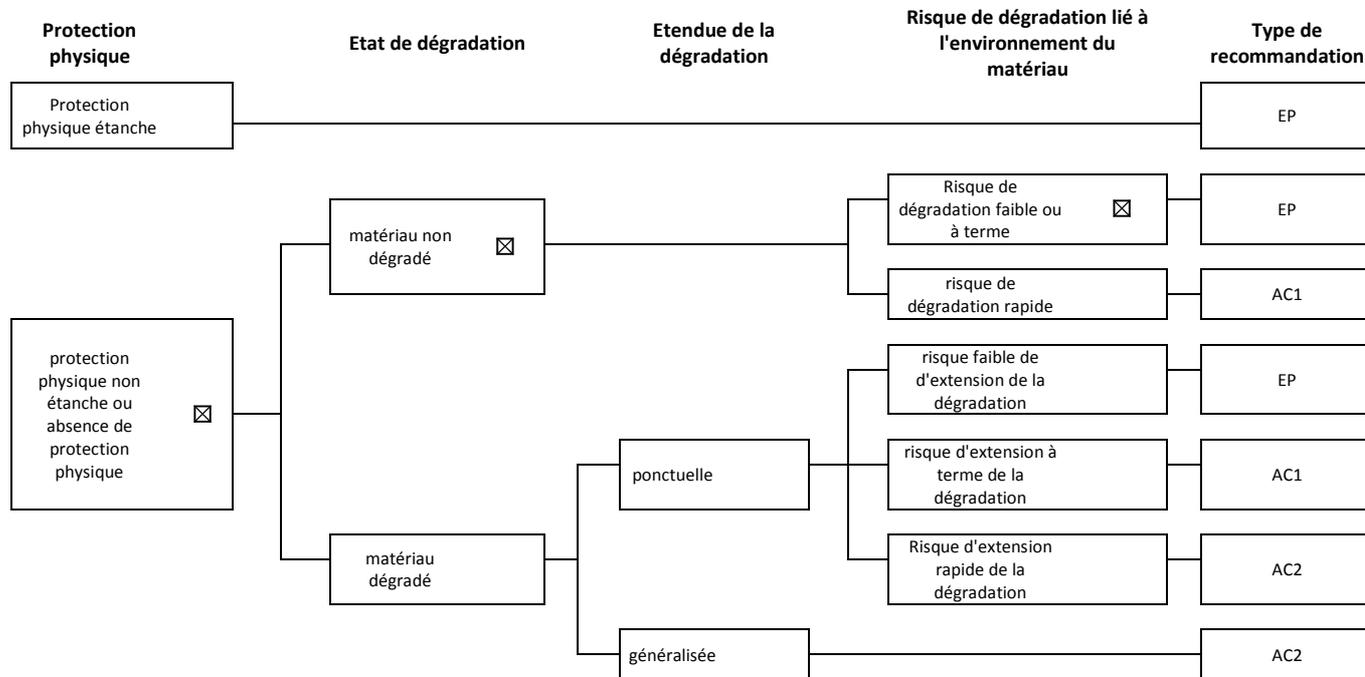
Type de recommandation	Conclusion en application des dispositions de l'article R. 1334-27
EP	protection physique non étanche ou absence de protection physique, matériau non dégradé présentant un risque de dégradation faible ou à terme lié à l'environnement du matériau



Grille des critères d'évaluation de l'état de conservation du matériau de la liste B

No de dossier	H72-14-07-007
Date de l'évaluation	08/07/2014
Bâtiment	Domaine des Chardonneux
Local ou zone homogène	Chaufferie
Destination déclarée du local	Chaufferie
N° de repérage	Matériau
004	joint de porte coupe-feux

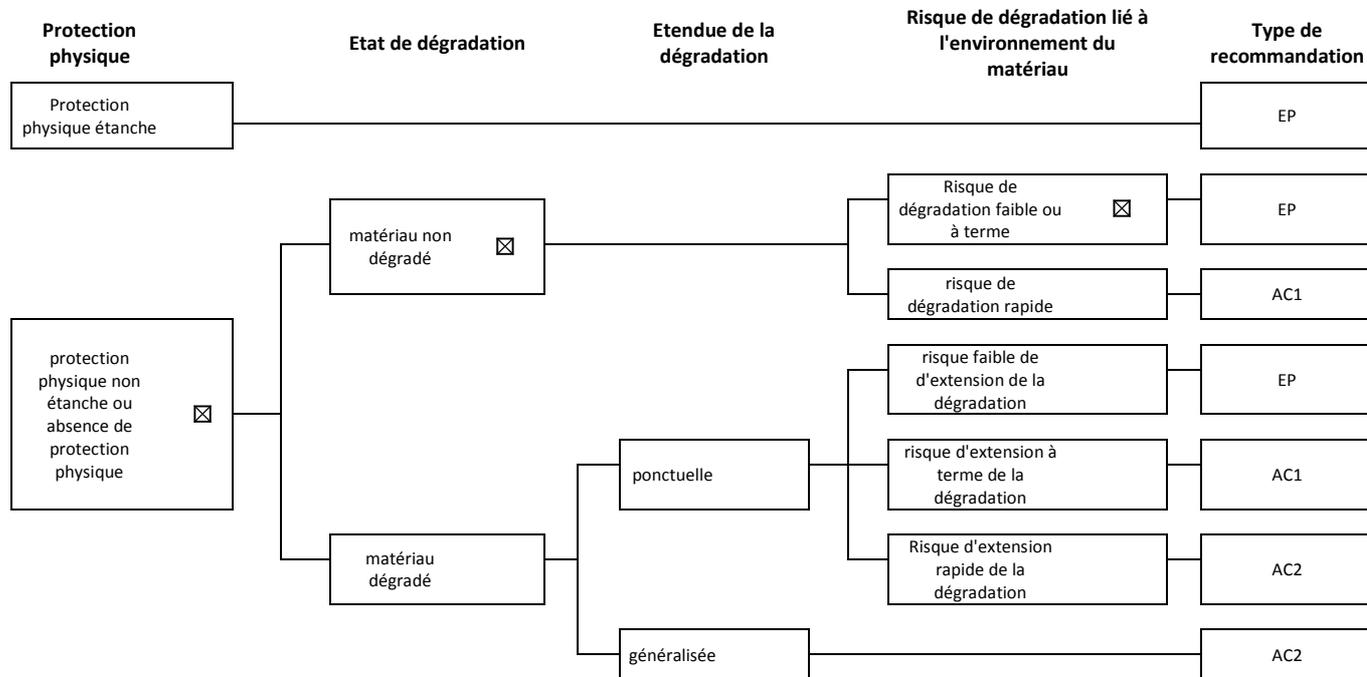
Type de recommandation	Conclusion en application des dispositions de l'article R. 1334-27
EP	protection physique non étanche ou absence de protection physique, matériau non dégradé présentant un risque de dégradation faible ou à terme lié à l'environnement du matériau



Grille des critères d'évaluation de l'état de conservation du matériau de la liste B

No de dossier	H72-14-07-007
Date de l'évaluation	08/07/2014
Bâtiment	Domaine des Chardonneux
Local ou zone homogène	Lingerie
Destination déclarée du local	Lingerie
N° de repérage	Matériau
006	Conduit amiante ciment

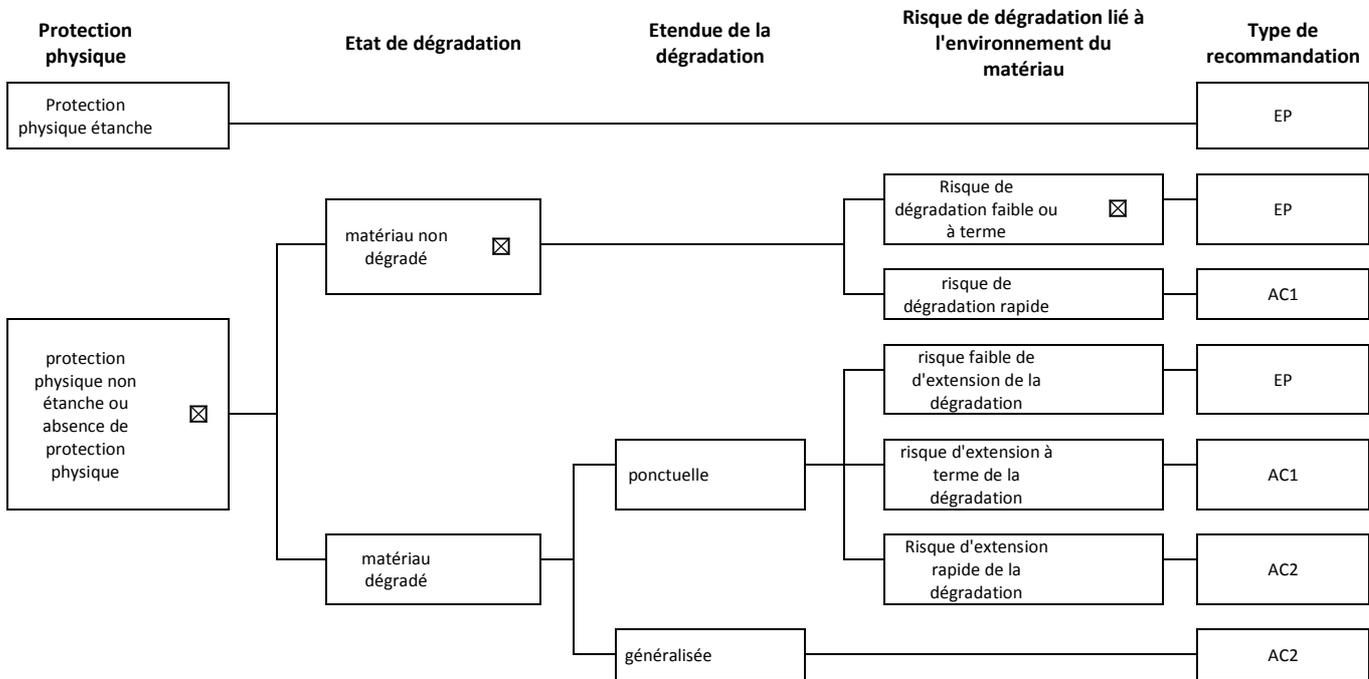
Type de recommandation	Conclusion en application des dispositions de l'article R. 1334-27
EP	protection physique non étanche ou absence de protection physique, matériau non dégradé présentant un risque de dégradation faible ou à terme lié à l'environnement du matériau



Grille des critères d'évaluation de l'état de conservation du matériau de la liste B

No de dossier	H72-14-07-007
Date de l'évaluation	08/07/2014
Bâtiment	Domaine des Chardonneux
Local ou zone homogène	cave cuisine 3
Destination déclarée du local	cave cuisine 3
N° de repérage	Matériau
008	Conduit amiante ciment

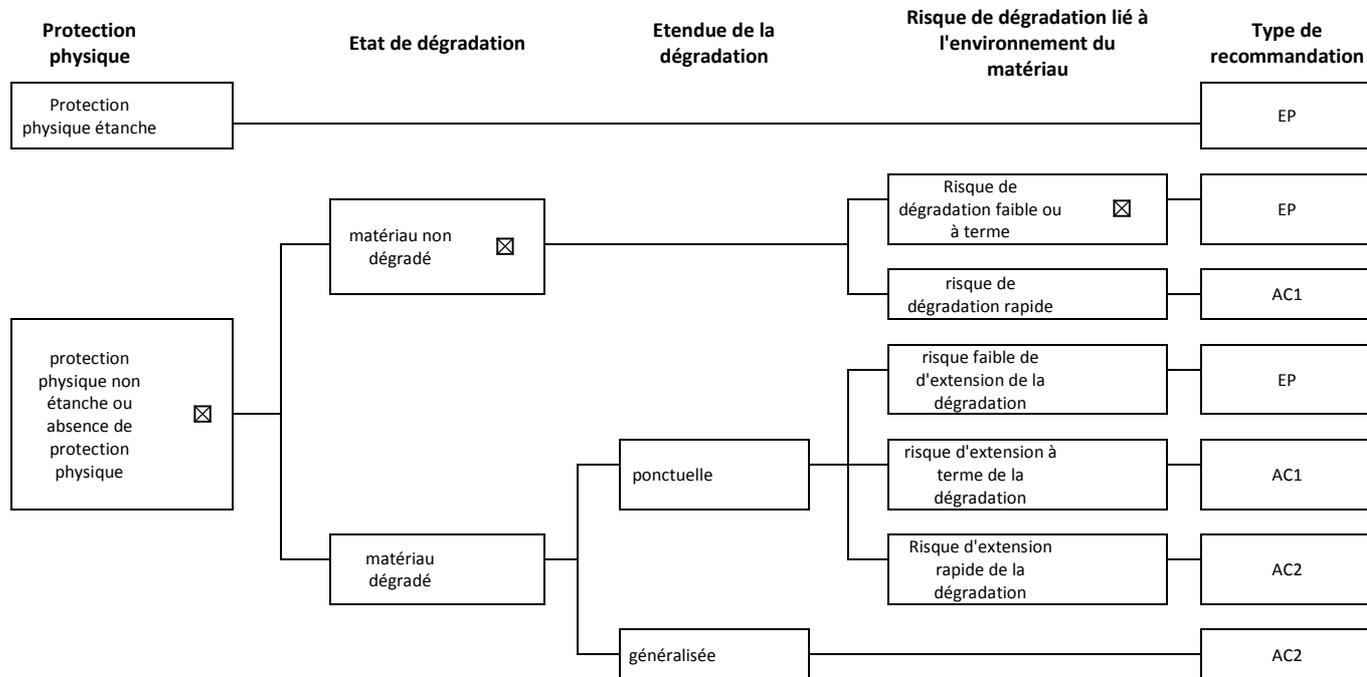
Type de recommandation	Conclusion en application des dispositions de l'article R. 1334-27
EP	protection physique non étanche ou absence de protection physique, matériau non dégradé présentant un risque de dégradation faible ou à terme lié à l'environnement du matériau



Grille des critères d'évaluation de l'état de conservation du matériau de la liste B

No de dossier	H72-14-07-007
Date de l'évaluation	08/07/2014
Bâtiment	Domaine des Chardonneux
Local ou zone homogène	extérieurs chateau
Destination déclarée du local	extérieurs chateau
N° de repérage	Matériau
009	Conduit amiante ciment

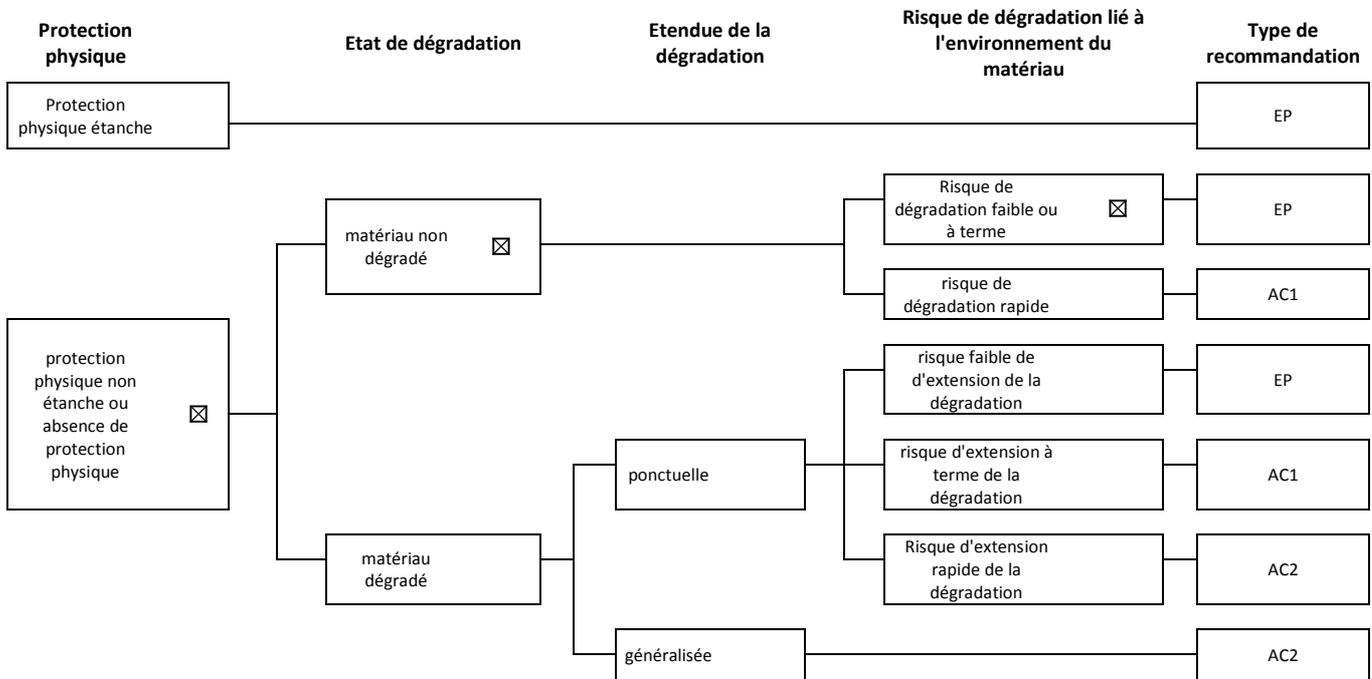
Type de recommandation	Conclusion en application des dispositions de l'article R. 1334-27
EP	protection physique non étanche ou absence de protection physique, matériau non dégradé présentant un risque de dégradation faible ou à terme lié à l'environnement du matériau



Grille des critères d'évaluation de l'état de conservation du matériau de la liste B

No de dossier	H72-14-07-007
Date de l'évaluation	08/07/2014
Bâtiment	Domaine des Chardonneux
Local ou zone homogène	extérieurs chateau
Destination déclarée du local	extérieurs chateau
N° de repérage	Matériau
010	Conduit amiante ciment

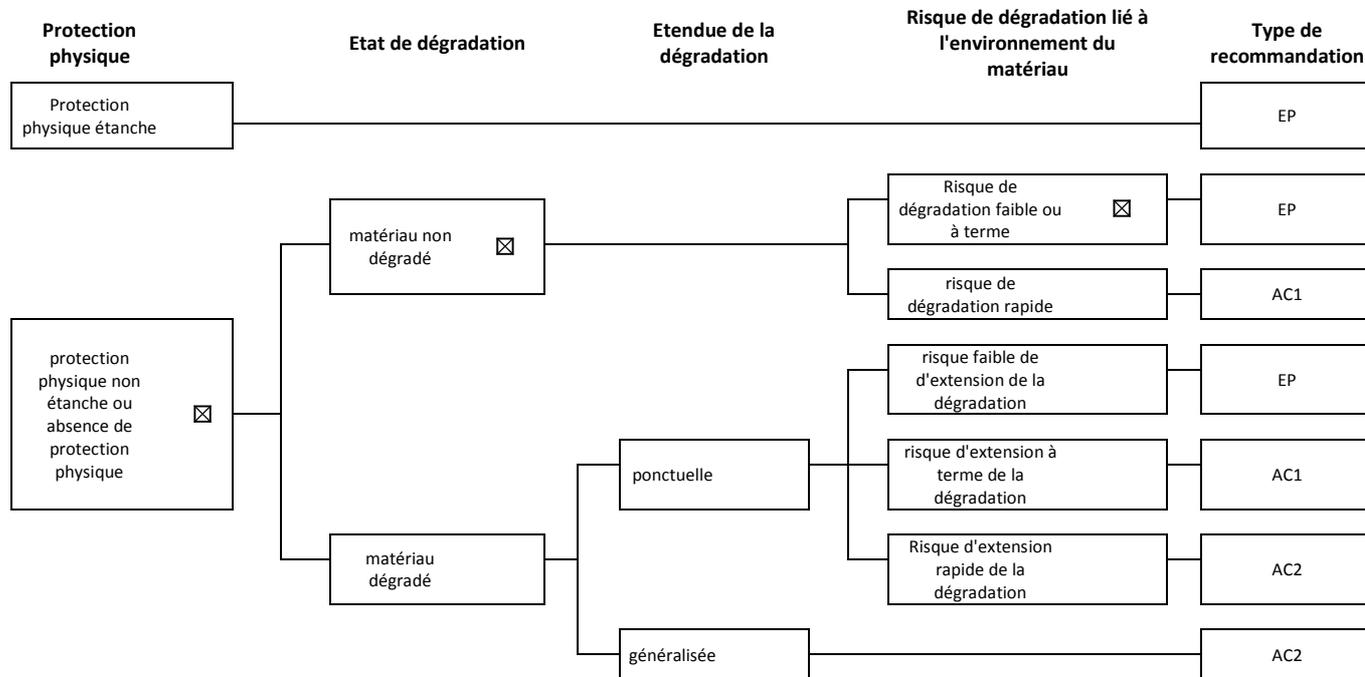
Type de recommandation	Conclusion en application des dispositions de l'article R. 1334-27
EP	protection physique non étanche ou absence de protection physique, matériau non dégradé présentant un risque de dégradation faible ou à terme lié à l'environnement du matériau



Grille des critères d'évaluation de l'état de conservation du matériau de la liste B

No de dossier	H72-14-07-007
Date de l'évaluation	08/07/2014
Bâtiment	Domaine des Chardonneux
Local ou zone homogène	Entrée
Destination déclarée du local	Entrée
N° de repérage	Matériau
011	Plaques amiante ciment

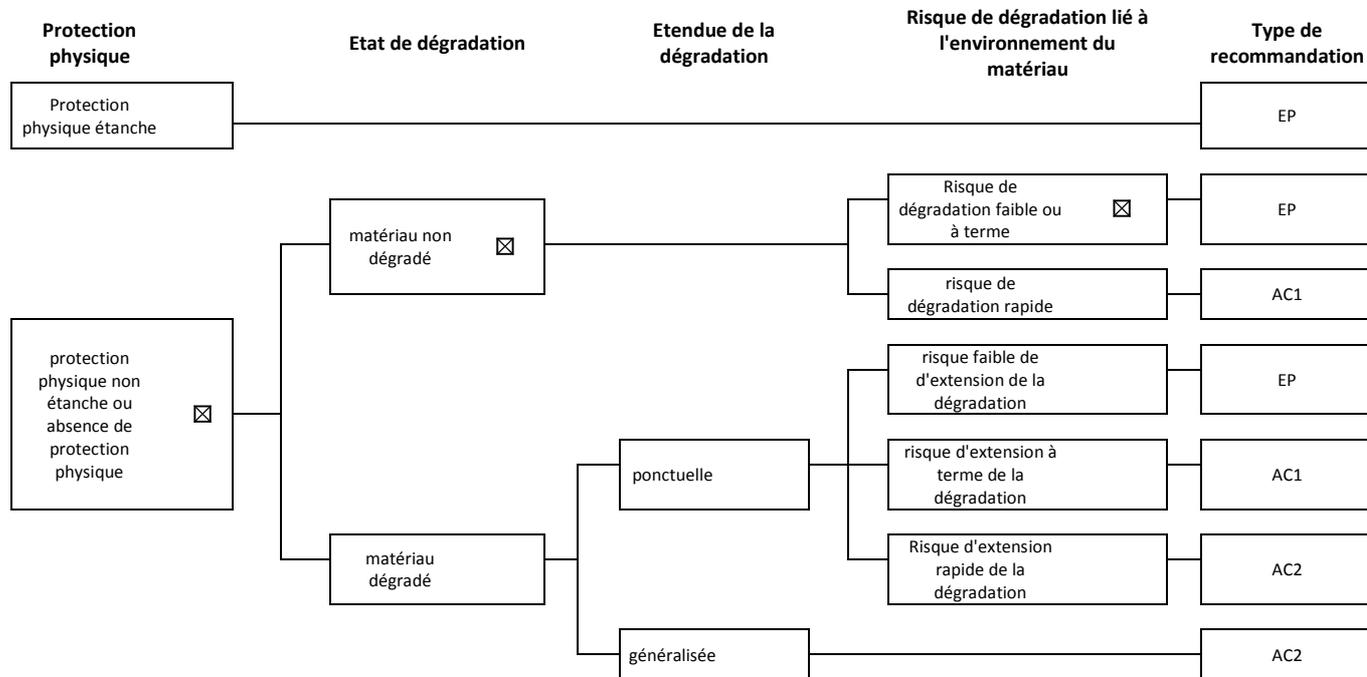
Type de recommandation	Conclusion en application des dispositions de l'article R. 1334-27
EP	protection physique non étanche ou absence de protection physique, matériau non dégradé présentant un risque de dégradation faible ou à terme lié à l'environnement du matériau



Grille des critères d'évaluation de l'état de conservation du matériau de la liste B

No de dossier	H72-14-07-007
Date de l'évaluation	08/07/2014
Bâtiment	Domaine des Chardonneux
Local ou zone homogène	couloir 2
Destination déclarée du local	couloir 2
N° de repérage	Matériau
012	Dalles de sol

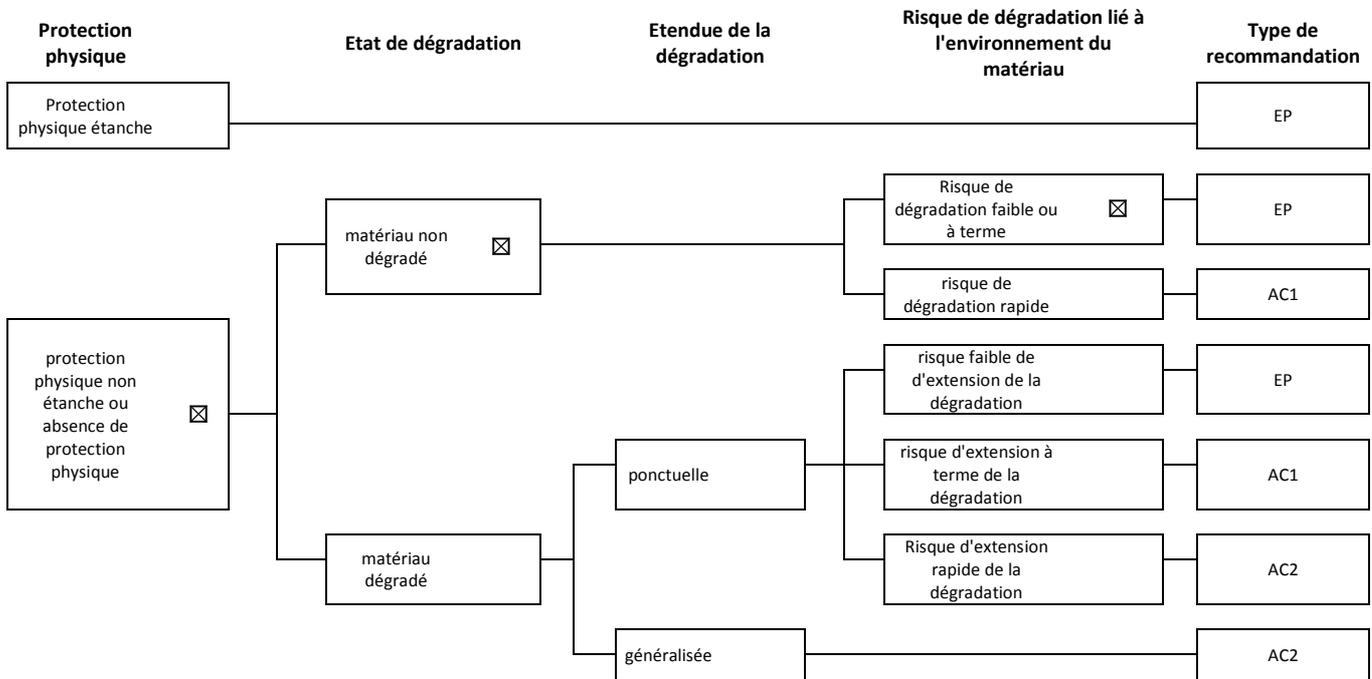
Type de recommandation	Conclusion en application des dispositions de l'article R. 1334-27
EP	protection physique non étanche ou absence de protection physique, matériau non dégradé présentant un risque de dégradation faible ou à terme lié à l'environnement du matériau



Grille des critères d'évaluation de l'état de conservation du matériau de la liste B

No de dossier	H72-14-07-007
Date de l'évaluation	08/07/2014
Bâtiment	Domaine des Chardonneux
Local ou zone homogène	chambre
Destination déclarée du local	chambre
N° de repérage	Matériau
013	Dalles de sol

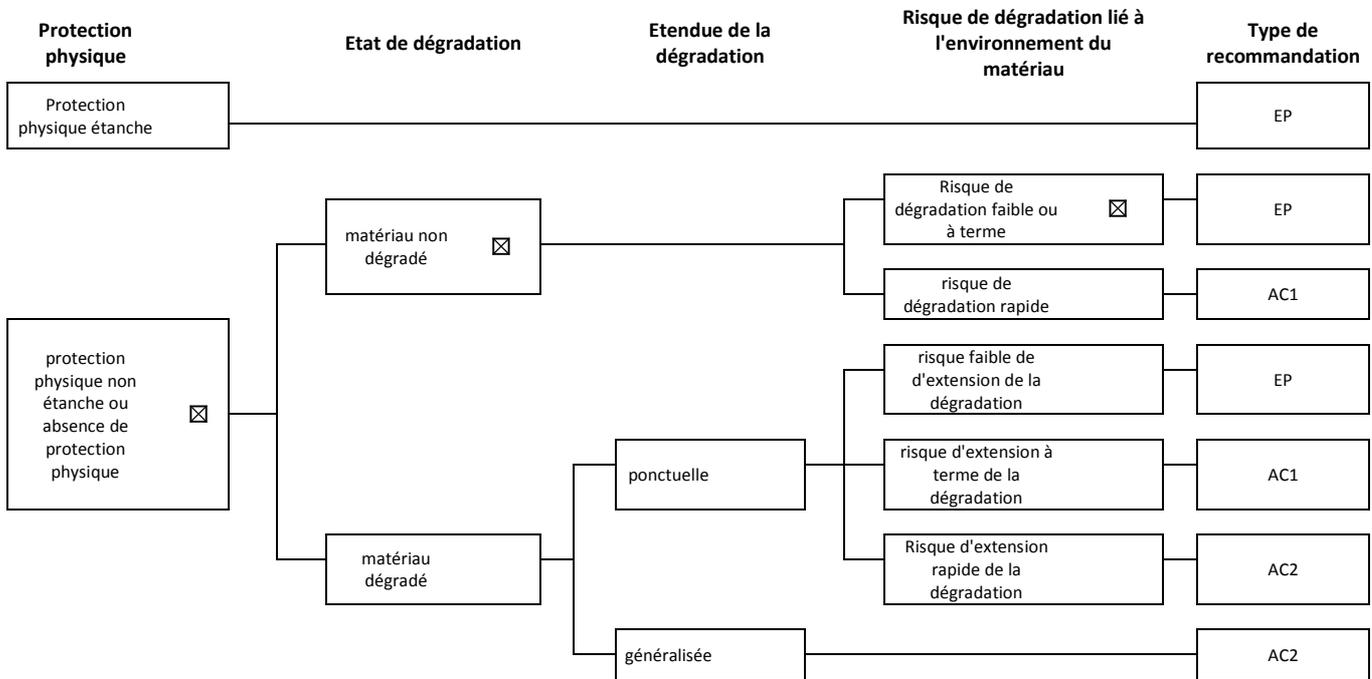
Type de recommandation	Conclusion en application des dispositions de l'article R. 1334-27
EP	protection physique non étanche ou absence de protection physique, matériau non dégradé présentant un risque de dégradation faible ou à terme lié à l'environnement du matériau



Grille des critères d'évaluation de l'état de conservation du matériau de la liste B

No de dossier	H72-14-07-007
Date de l'évaluation	08/07/2014
Bâtiment	Domaine des Chardonneux
Local ou zone homogène	toilette ch10
Destination déclarée du local	toilette ch10
N° de repérage	Matériau
014	Conduit amiante ciment

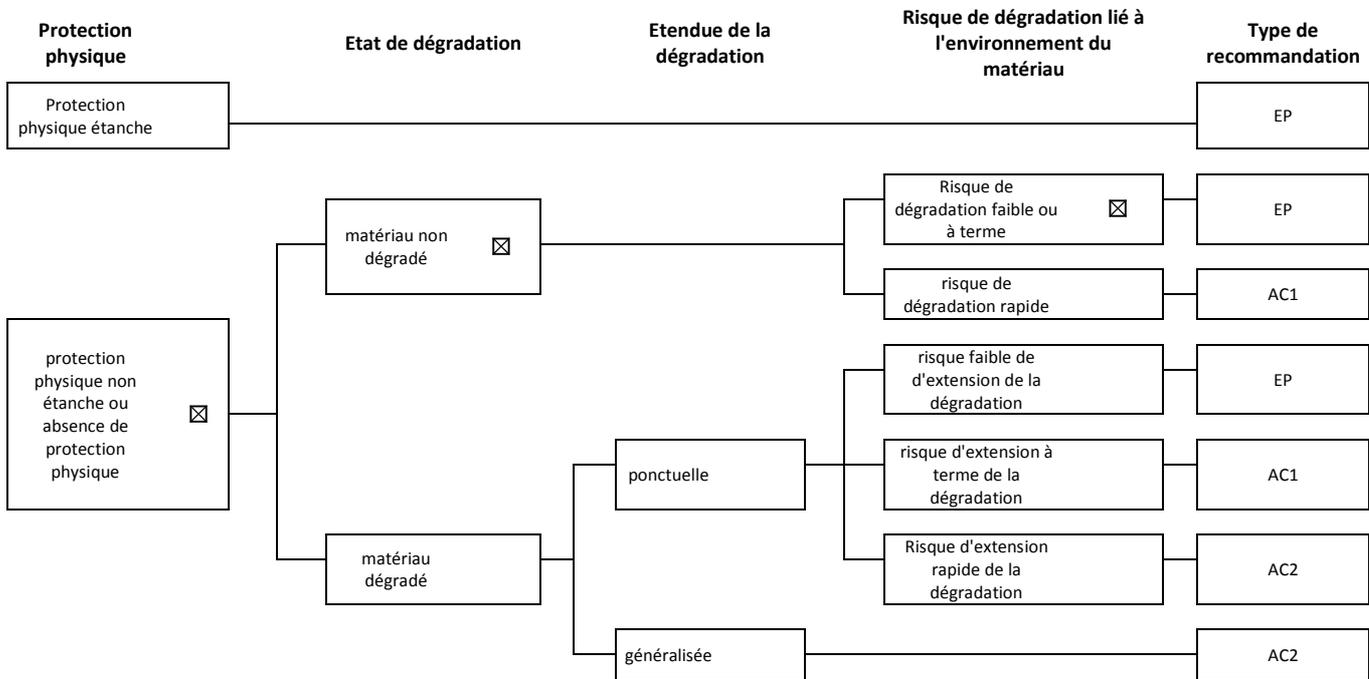
Type de recommandation	Conclusion en application des dispositions de l'article R. 1334-27
EP	protection physique non étanche ou absence de protection physique, matériau non dégradé présentant un risque de dégradation faible ou à terme lié à l'environnement du matériau



Grille des critères d'évaluation de l'état de conservation du matériau de la liste B

No de dossier	H72-14-07-007
Date de l'évaluation	08/07/2014
Bâtiment	Domaine des Chardonneux
Local ou zone homogène	toilette Ch14
Destination déclarée du local	toilette Ch14
N° de repérage	Matériau
015	Conduit amiante ciment

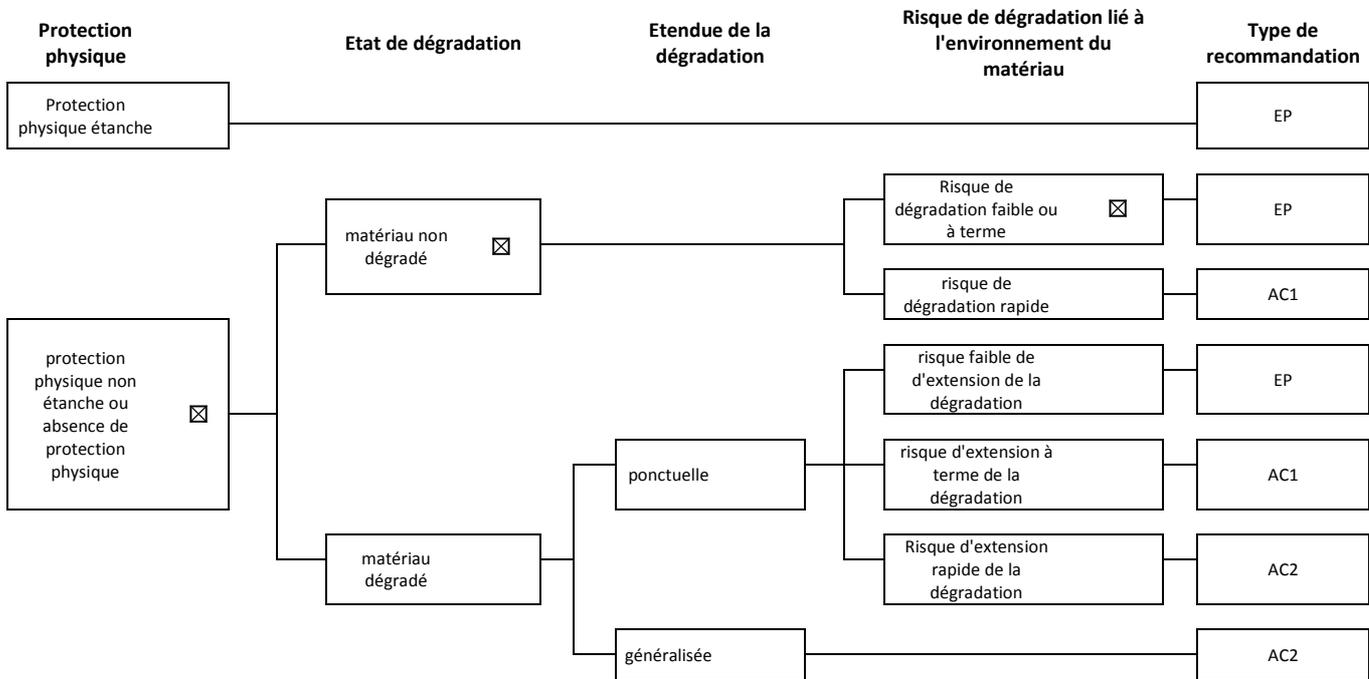
Type de recommandation	Conclusion en application des dispositions de l'article R. 1334-27
EP	protection physique non étanche ou absence de protection physique, matériau non dégradé présentant un risque de dégradation faible ou à terme lié à l'environnement du matériau



Grille des critères d'évaluation de l'état de conservation du matériau de la liste B

No de dossier	H72-14-07-007
Date de l'évaluation	08/07/2014
Bâtiment	Domaine des Chardonneux
Local ou zone homogène	toilette coulisses
Destination déclarée du local	toilette coulisses
N° de repérage	Matériau
016	Conduit amiante ciment

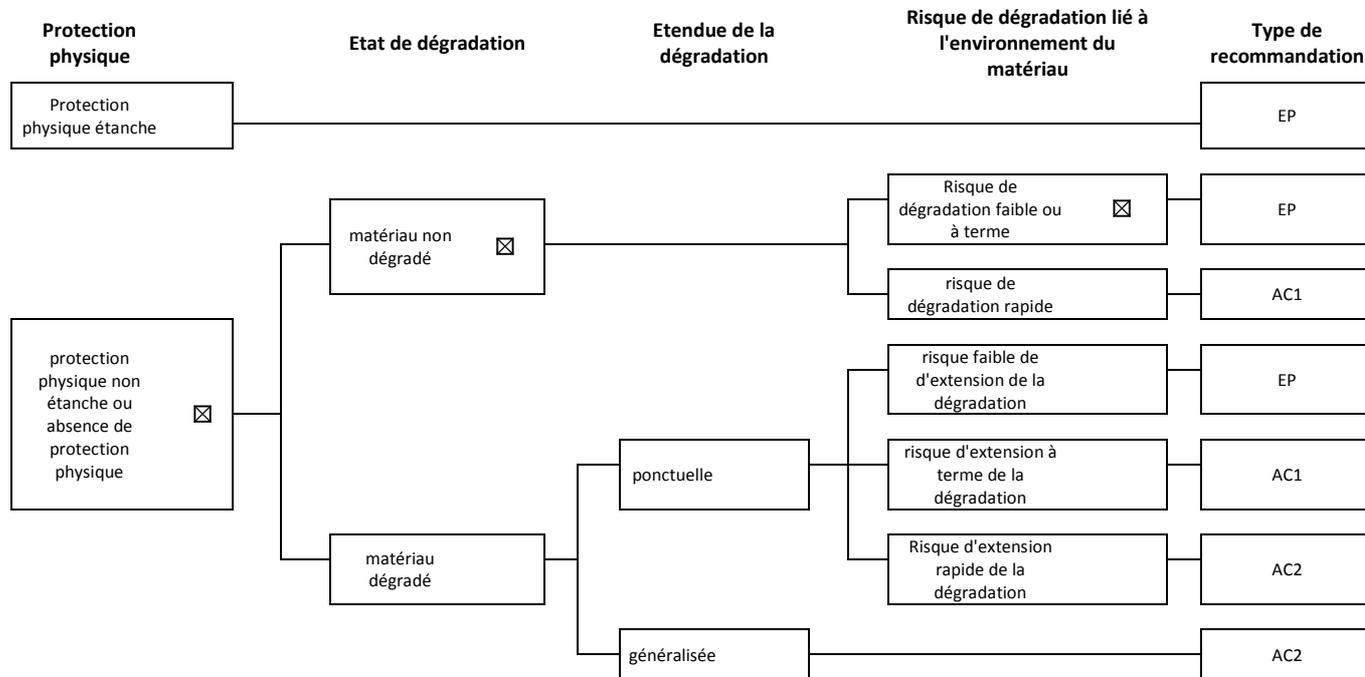
Type de recommandation	Conclusion en application des dispositions de l'article R. 1334-27
EP	protection physique non étanche ou absence de protection physique, matériau non dégradé présentant un risque de dégradation faible ou à terme lié à l'environnement du matériau



Grille des critères d'évaluation de l'état de conservation du matériau de la liste B

No de dossier	H72-14-07-007
Date de l'évaluation	08/07/2014
Bâtiment	Domaine des Chardonneux
Local ou zone homogène	bureau1
Destination déclarée du local	bureau1
N° de repérage	Matériau
017	Plaques amiante ciment

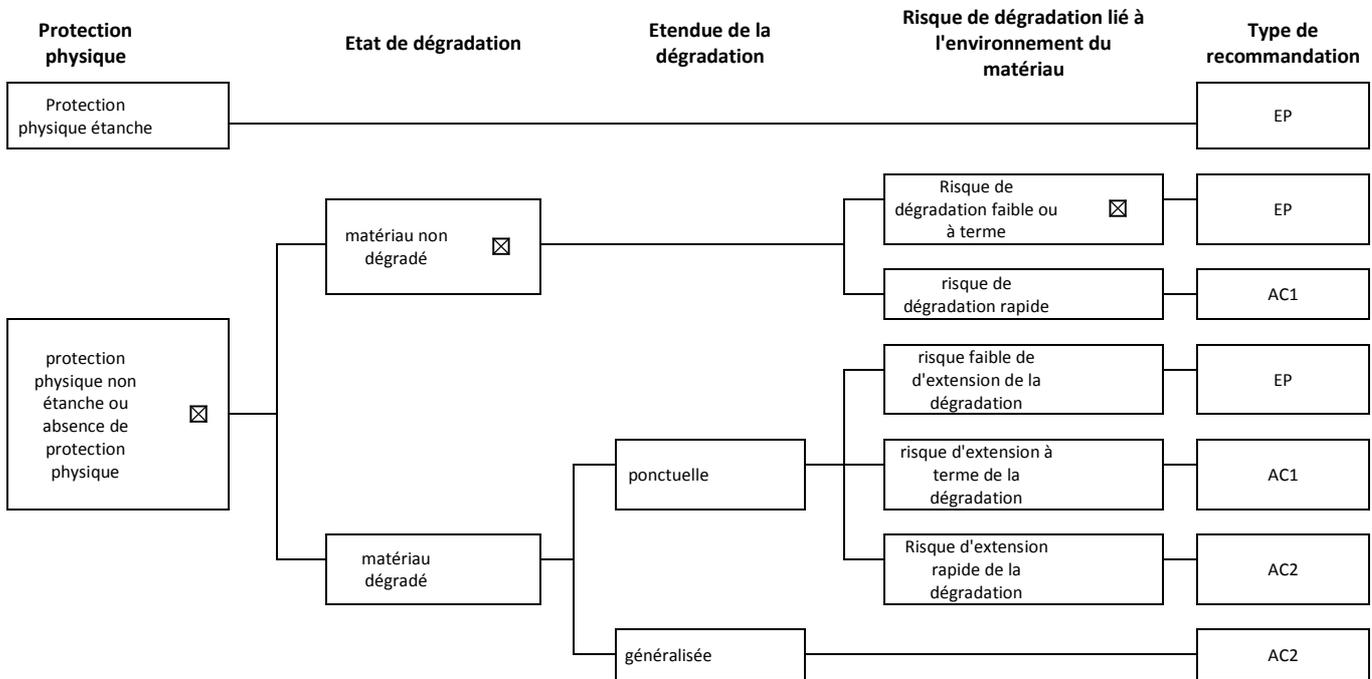
Type de recommandation	Conclusion en application des dispositions de l'article R. 1334-27
EP	protection physique non étanche ou absence de protection physique, matériau non dégradé présentant un risque de dégradation faible ou à terme lié à l'environnement du matériau



Grille des critères d'évaluation de l'état de conservation du matériau de la liste B

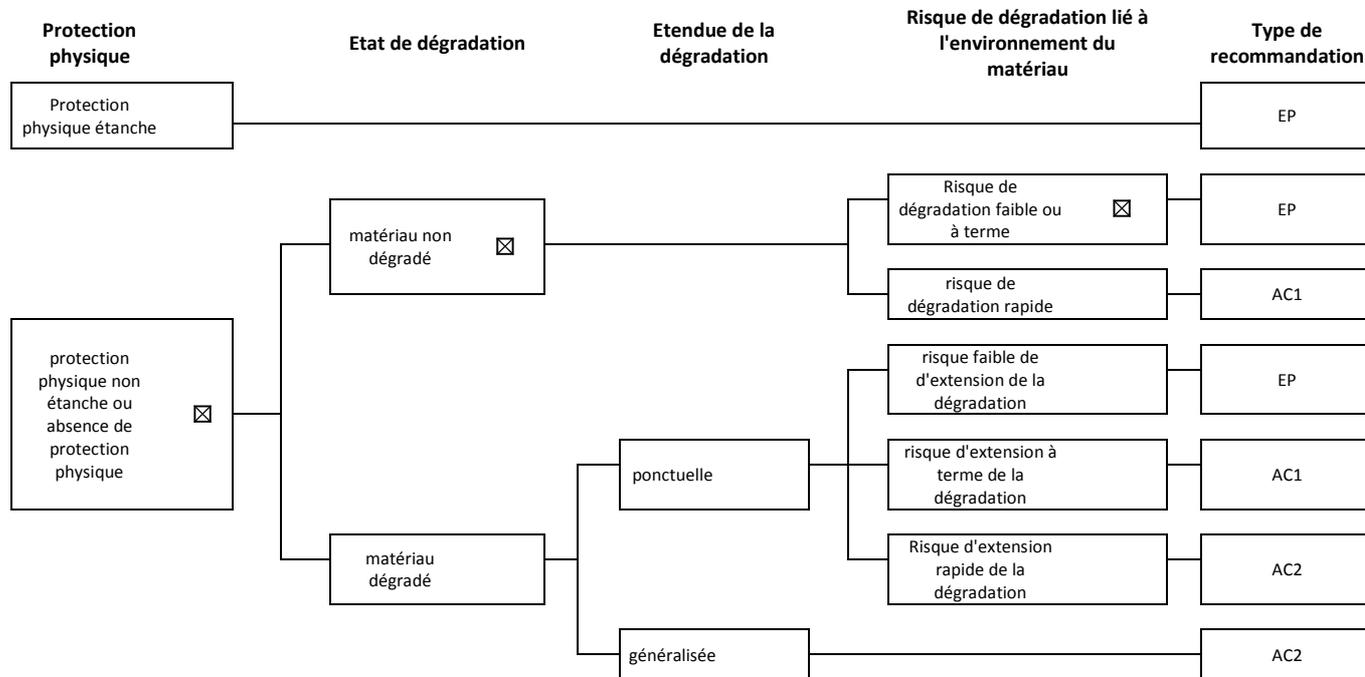
No de dossier	H72-14-07-007
Date de l'évaluation	08/07/2014
Bâtiment	Domaine des Chardonneux
Local ou zone homogène	bureau 2
Destination déclarée du local	bureau 2
N° de repérage	Matériau
018	Dalles de sol

Type de recommandation	Conclusion en application des dispositions de l'article R. 1334-27
EP	protection physique non étanche ou absence de protection physique, matériau non dégradé présentant un risque de dégradation faible ou à terme lié à l'environnement du matériau



Grille des critères d'évaluation de l'état de conservation du matériau de la liste B	
No de dossier	H72-14-07-007
Date de l'évaluation	08/07/2014
Bâtiment	Domaine des Chardonneux
Local ou zone homogène	couloir ext foyer
Destination déclarée du local	couloir ext foyer
N° de repérage	Matériau
019	poteaux de soutien conduit amiante

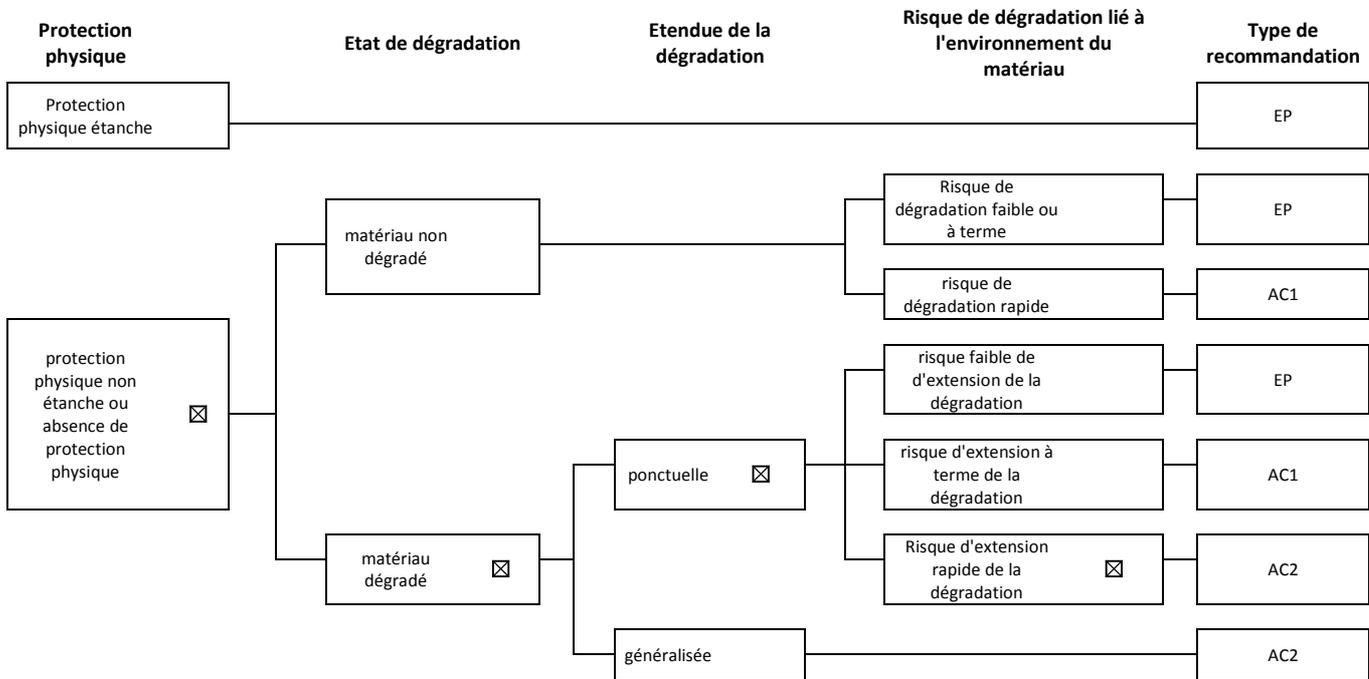
Type de recommandation	Conclusion en application des dispositions de l'article R. 1334-27
EP	protection physique non étanche ou absence de protection physique, matériau non dégradé présentant un risque de dégradation faible ou à terme lié à l'environnement du matériau



Grille des critères d'évaluation de l'état de conservation du matériau de la liste B

No de dossier	H72-14-07-007
Date de l'évaluation	08/07/2014
Bâtiment	Domaine des Chardonneux
Local ou zone homogène	extérieurs chateau
Destination déclarée du local	extérieurs chateau
N° de repérage	Matériau
020	Conduit amiante ciment

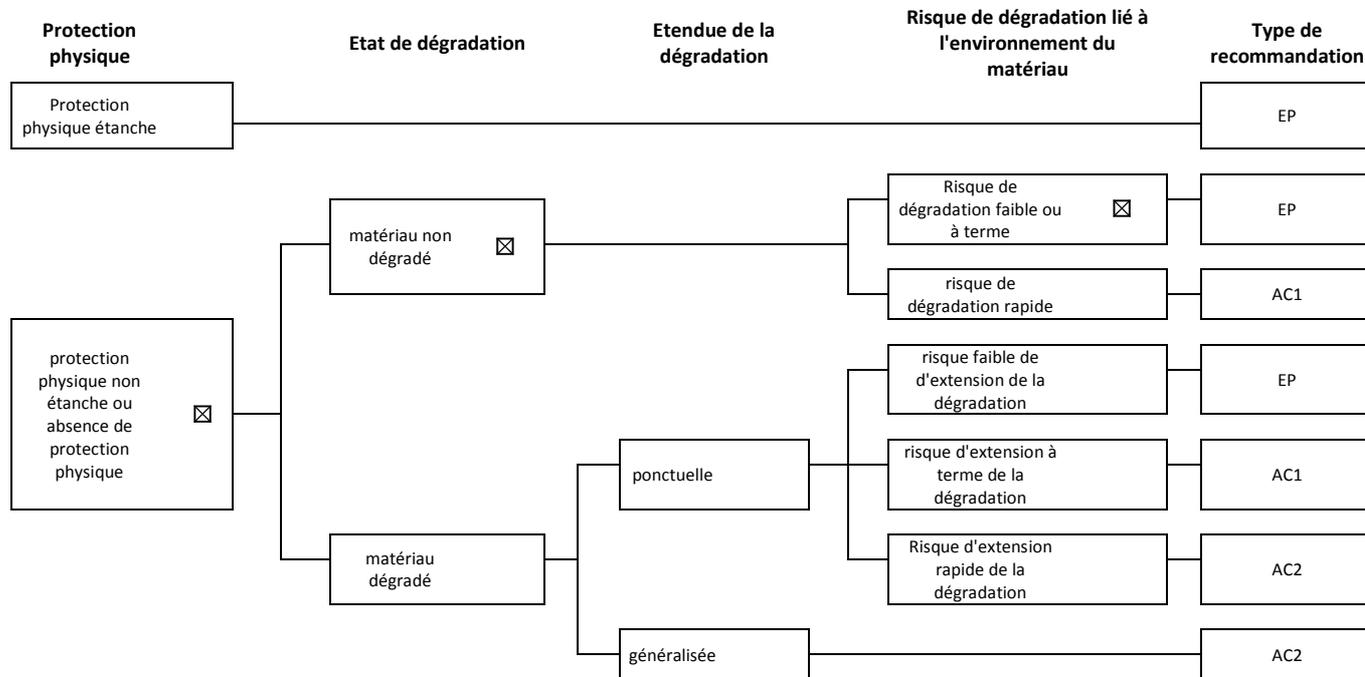
Type de recommandation	Conclusion en application des dispositions de l'article R. 1334-27
AC2	protection physique non étanche ou absence de protection physique, matériau présentant une dégradation ponctuelle ayant un risque d'extension rapide lié à l'environnement du matériau



Grille des critères d'évaluation de l'état de conservation du matériau de la liste B

No de dossier	H72-14-07-007
Date de l'évaluation	08/07/2014
Bâtiment	Domaine des Chardonneux
Local ou zone homogène	grenier
Destination déclarée du local	grenier
N° de repérage	Matériau
021	Conduit amiante ciment

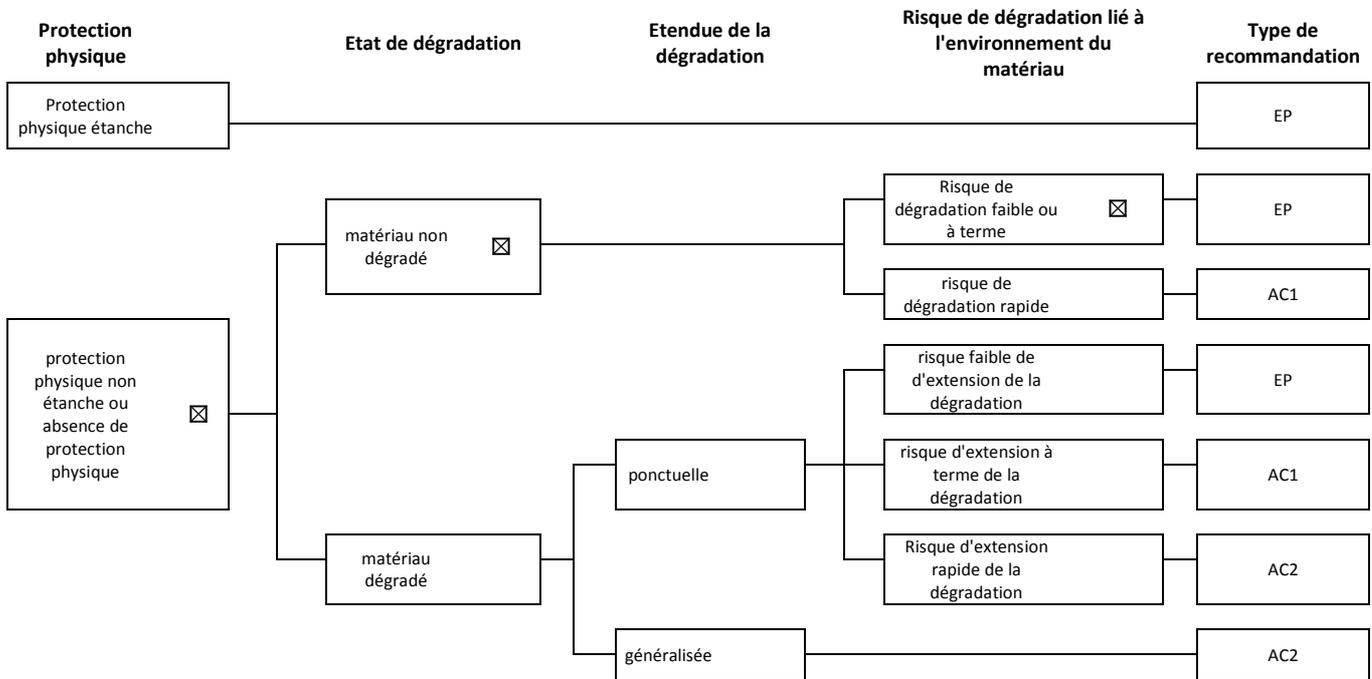
Type de recommandation	Conclusion en application des dispositions de l'article R. 1334-27
EP	protection physique non étanche ou absence de protection physique, matériau non dégradé présentant un risque de dégradation faible ou à terme lié à l'environnement du matériau



Grille des critères d'évaluation de l'état de conservation du matériau de la liste B

No de dossier	H72-14-07-007
Date de l'évaluation	08/07/2014
Bâtiment	Domaine des Chardonneux
Local ou zone homogène	salle d'eau ch2
Destination déclarée du local	salle d'eau ch2
N° de repérage	Matériau
022	Conduit amiante ciment

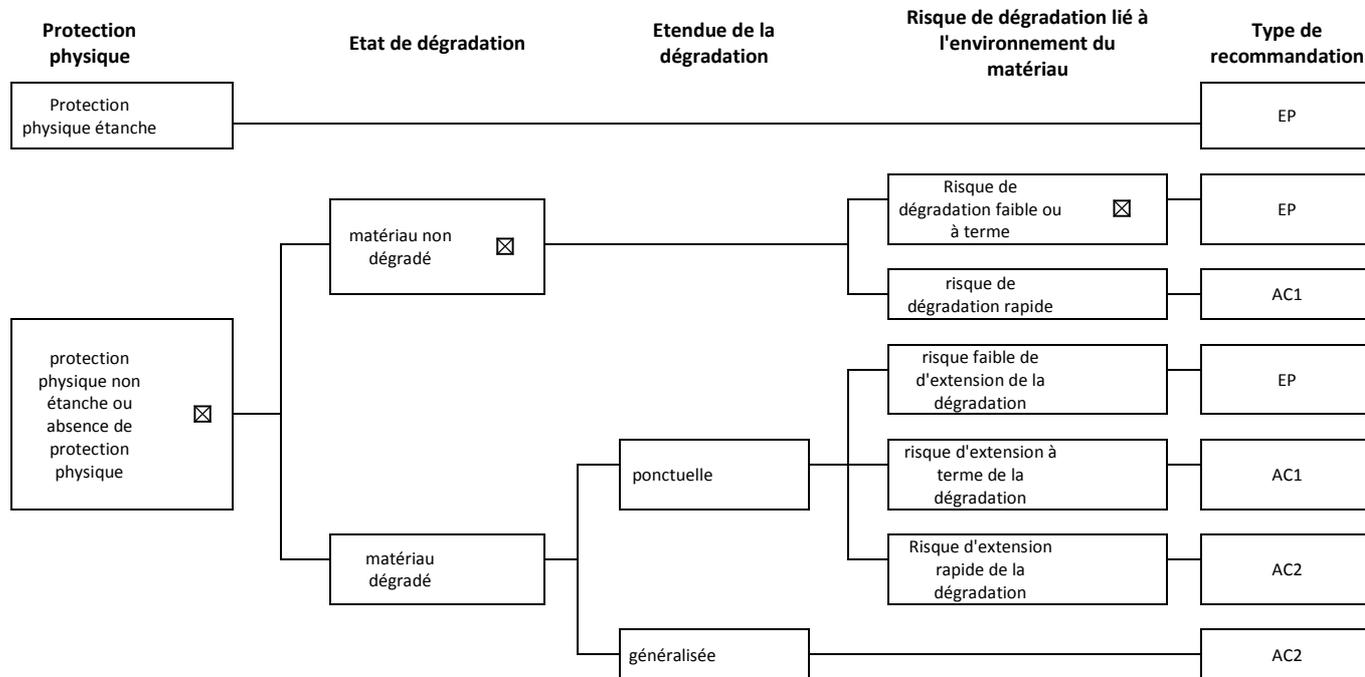
Type de recommandation	Conclusion en application des dispositions de l'article R. 1334-27
EP	protection physique non étanche ou absence de protection physique, matériau non dégradé présentant un risque de dégradation faible ou à terme lié à l'environnement du matériau



Grille des critères d'évaluation de l'état de conservation du matériau de la liste B

No de dossier	H72-14-07-007
Date de l'évaluation	08/07/2014
Bâtiment	Domaine des Chardonneux
Local ou zone homogène	salle d'eau wc ch3
Destination déclarée du local	salle d'eau wc ch3
N° de repérage	Matériau
023	Conduit amiante ciment

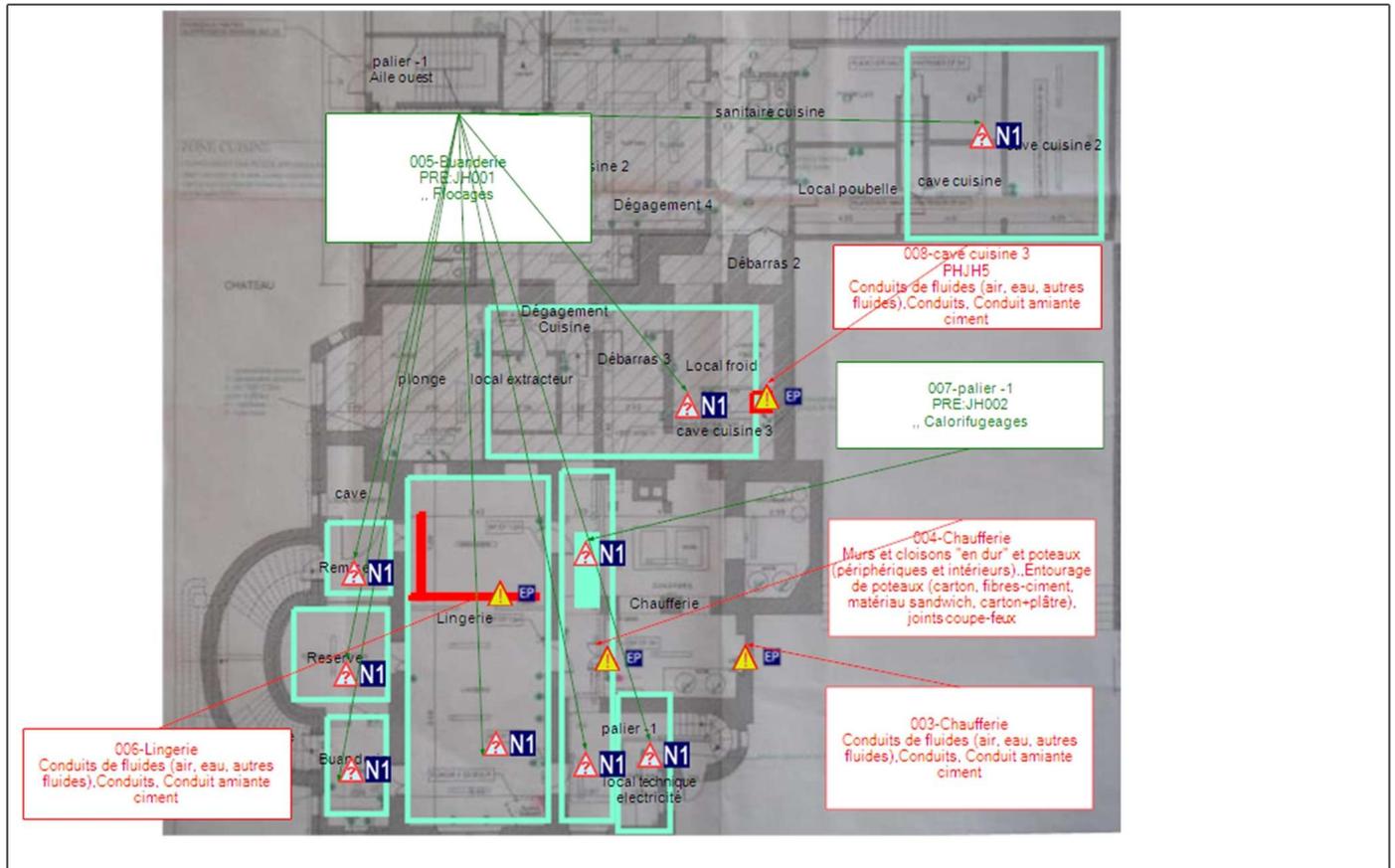
Type de recommandation	Conclusion en application des dispositions de l'article R. 1334-27
EP	protection physique non étanche ou absence de protection physique, matériau non dégradé présentant un risque de dégradation faible ou à terme lié à l'environnement du matériau



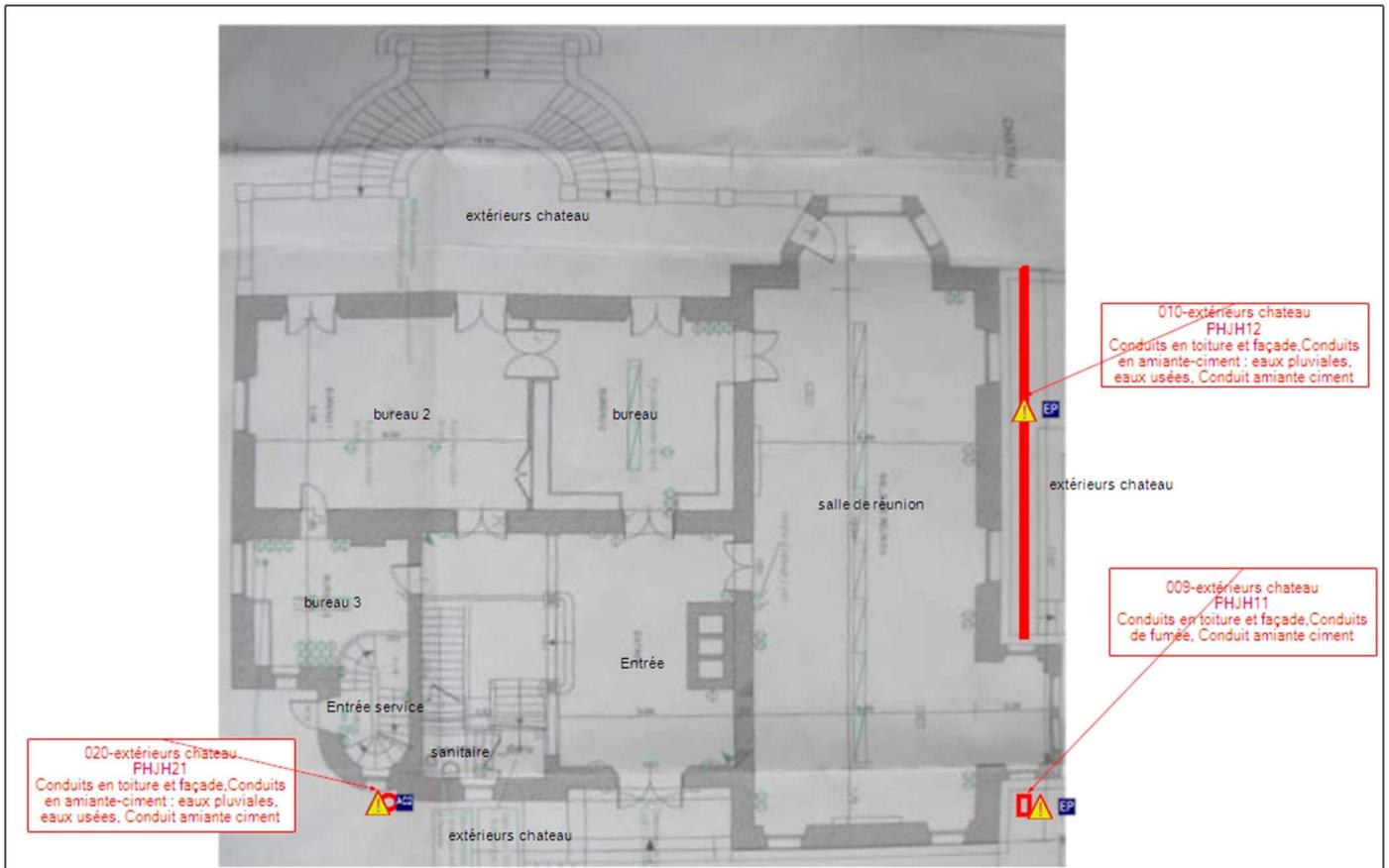
13. ANNEXES

13.1. ANNEXE : CROQUIS

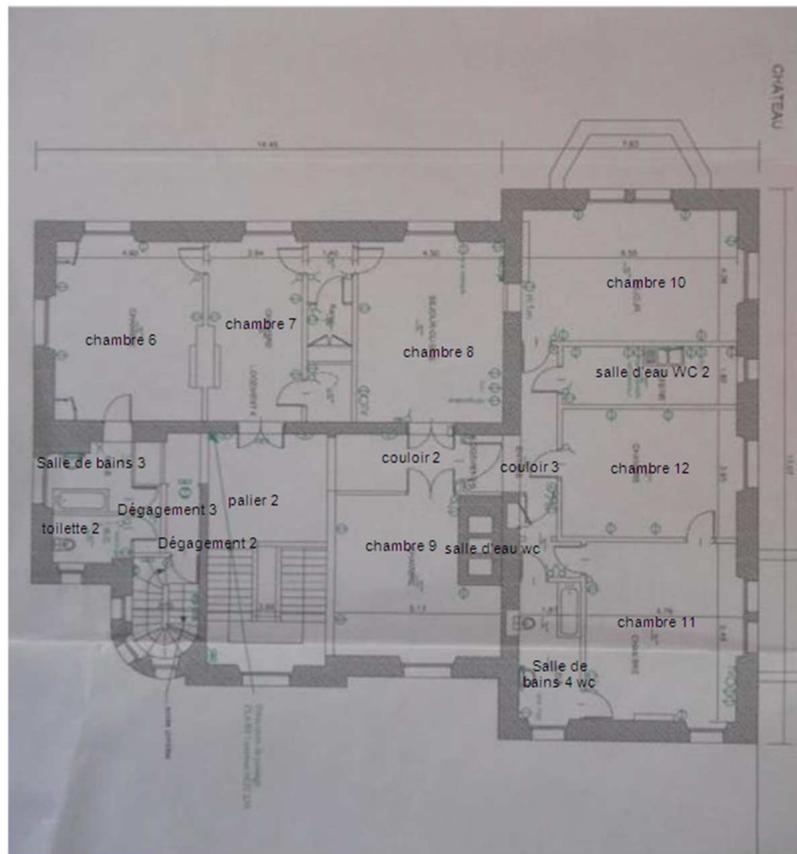
	Désignation		Désignation
	Absence de produit ou matériau contenant de l'amiante sur décision de l'opérateur		Sondage non destructif
	Absence de produit ou matériau contenant de l'amiante après analyse		Sondage destructif
	Produit ou matériau contenant de l'amiante sur décision de l'opérateur		Locaux inaccessibles
	Produit ou matériau contenant de l'amiante après analyse		
	Produit ou matériau susceptible de contenir de l'amiante		



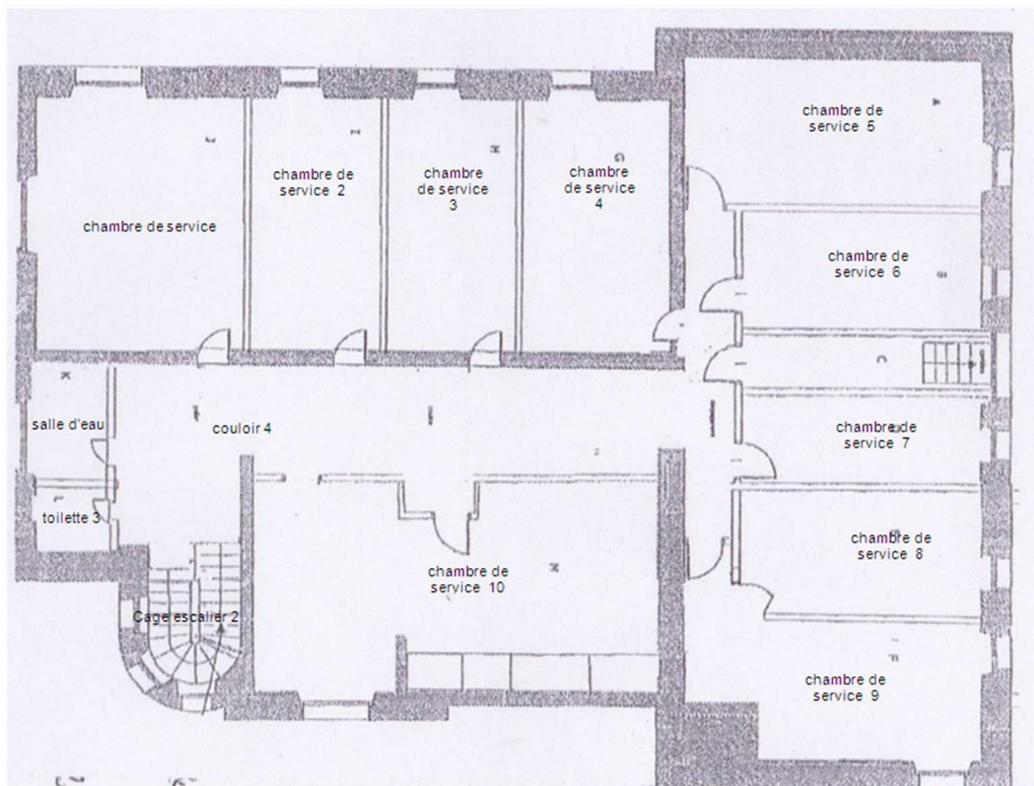
M. et Mme Viacheslav BEGIDJANOV julia BOGATOVA
Domaine des Chardonneux - Le Domaine des Chardonneux 72220 SAINT-BIEZ-EN-BELIN
Niveau -1



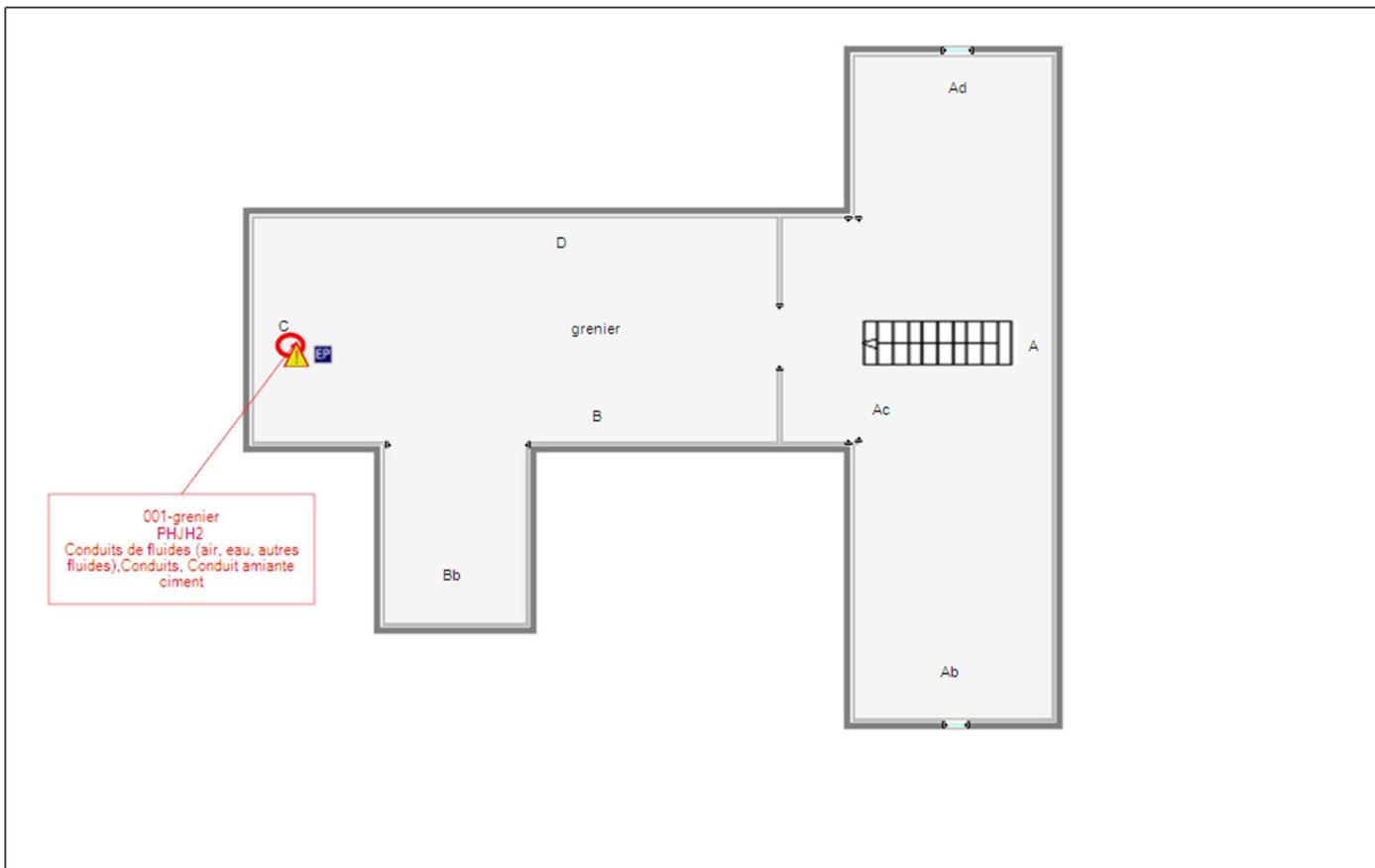
M. et Mme Viacheslav BEGIDJANOV julia BOGATOVA
Domaine des Chardonneux - Le Domaine des Chardonneux 72220 SAINT-BIEZ-EN-BELIN
Niveau 0



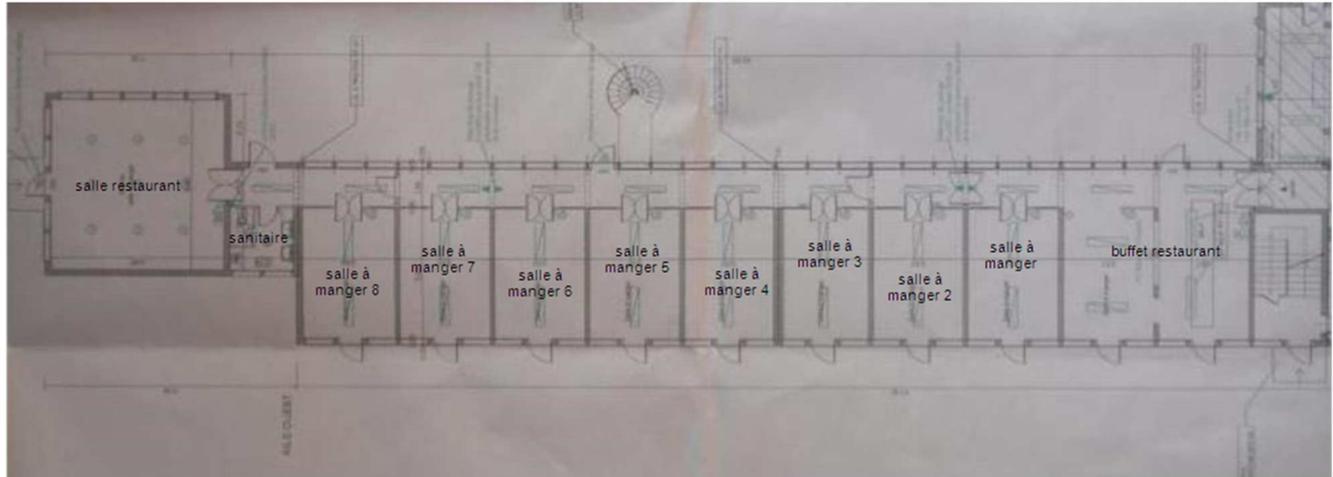
M. et Mme Viacheslav BEGIDJANOV julia BOGATOVA
Domaine des Chardonneux - Le Domaine des Chardonneux 72220 SAINT-BIEZ-EN-BELIN
Niveau 2



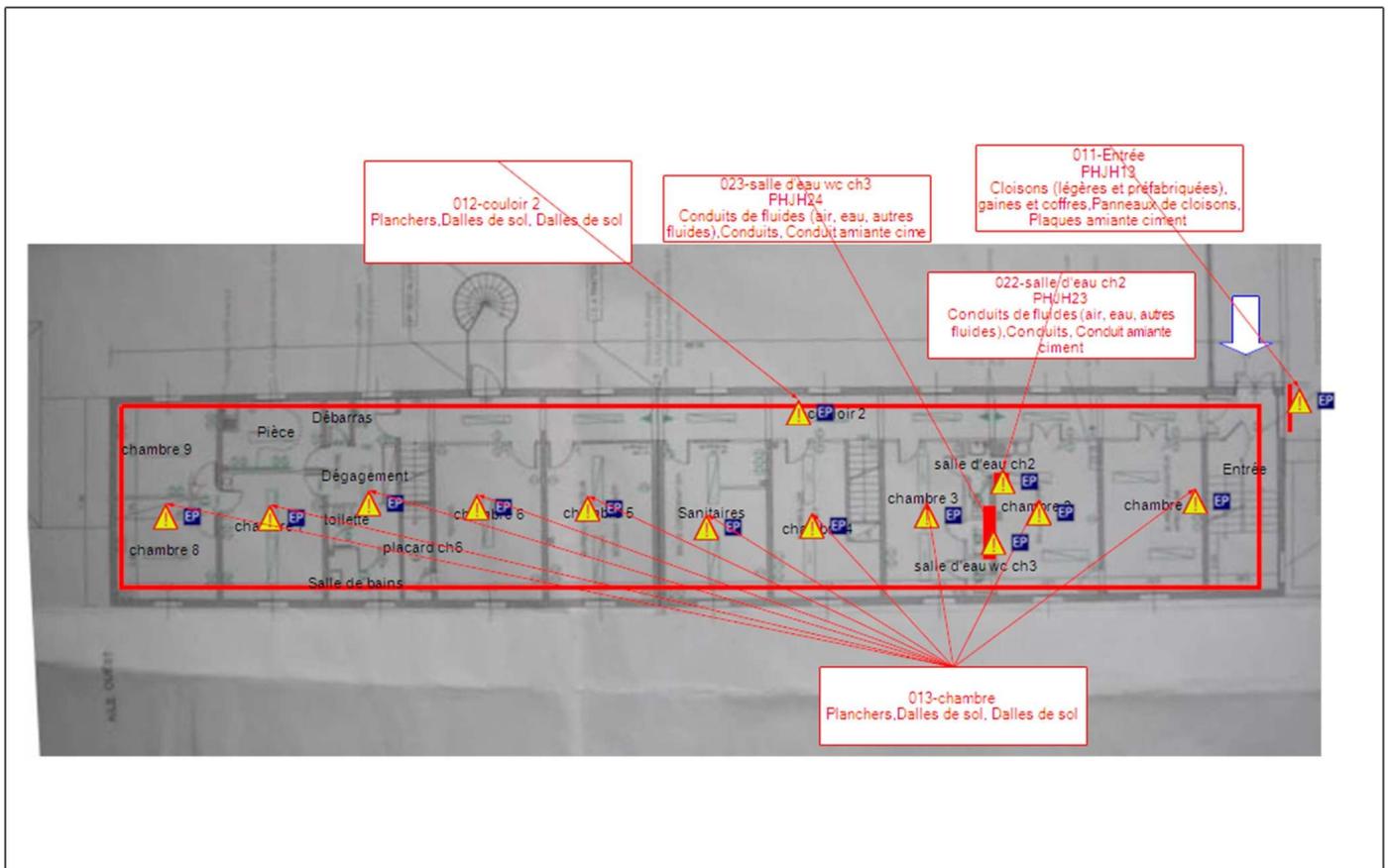
M. et Mme Viacheslav BEGIDJANOV julia BOGATOVA
Domaine des Chardonneux - Le Domaine des Chardonneux 72220 SAINT-BIEZ-EN-BELIN
Niveau 3



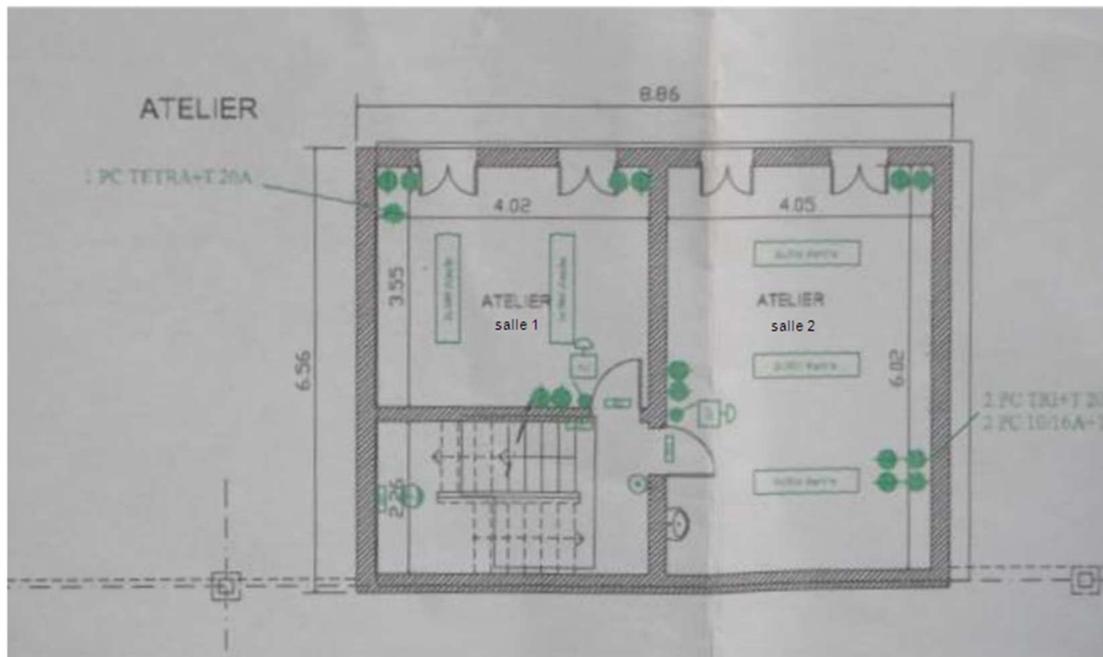
M. et Mme Viacheslav BEGIDJANOV julia BOGATOVA
Domaine des Chardonneux - Le Domaine des Chardonneux 72220 SAINT-BIEZ-EN-BELIN
Niveau 4



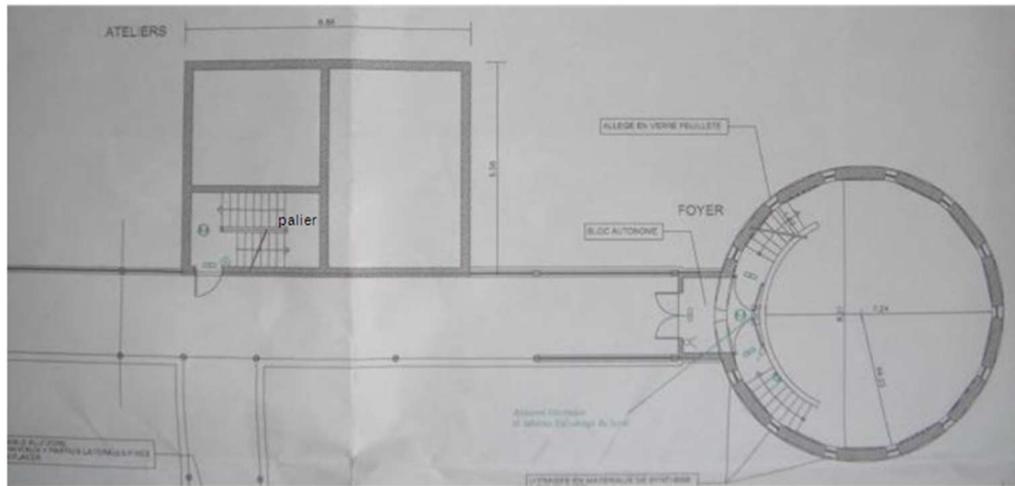
M. et Mme Viacheslav BEGIDJANOV julia BOGATOVA
Domaine des Chardonneux - Le Domaine des Chardonneux 72220 SAINT-BIEZ-EN-BELIN
Niveau -1 - aile ouest



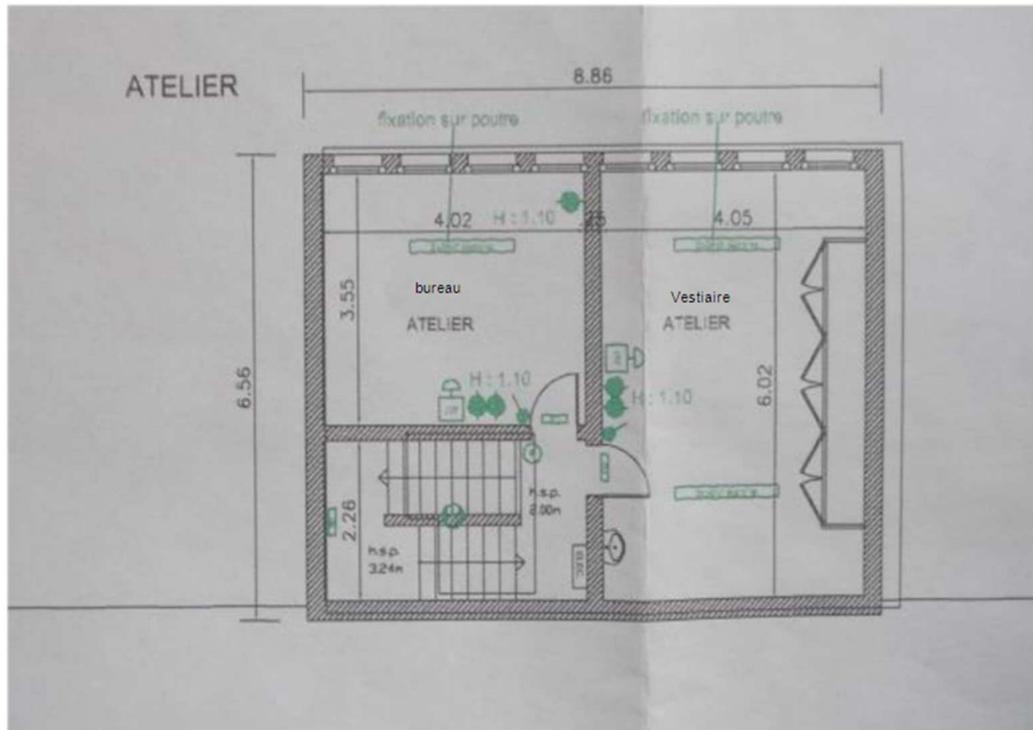
M. et Mme Viacheslav BEGIDJANOV julia BOGATOVA
Domaine des Chardonneux - Le Domaine des Chardonneux 72220 SAINT-BIEZ-EN-BELIN
Niveau 0 - aile ouest



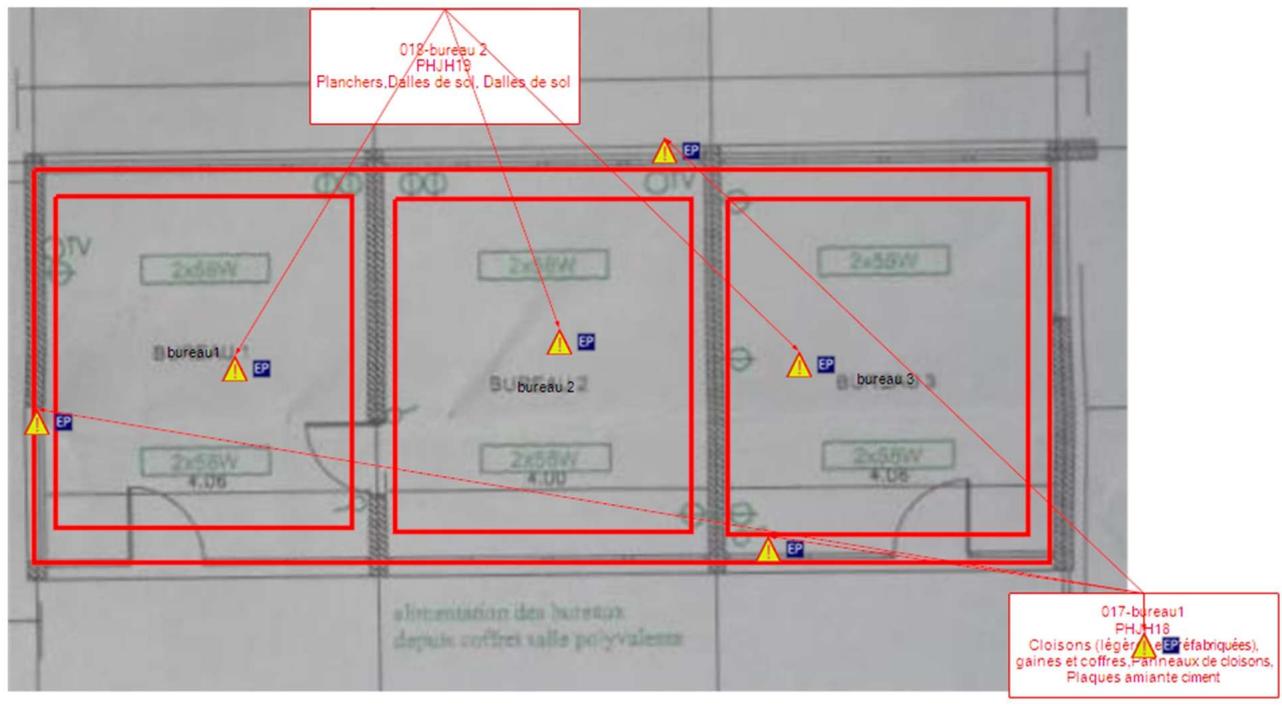
M. et Mme Viacheslav BEGIDJANOV julia BOGATOVA
Domaine des Chardonneux - Le Domaine des Chardonneux 72220 SAINT-BIEZ-EN-BELIN
Niveau -1 - atelier



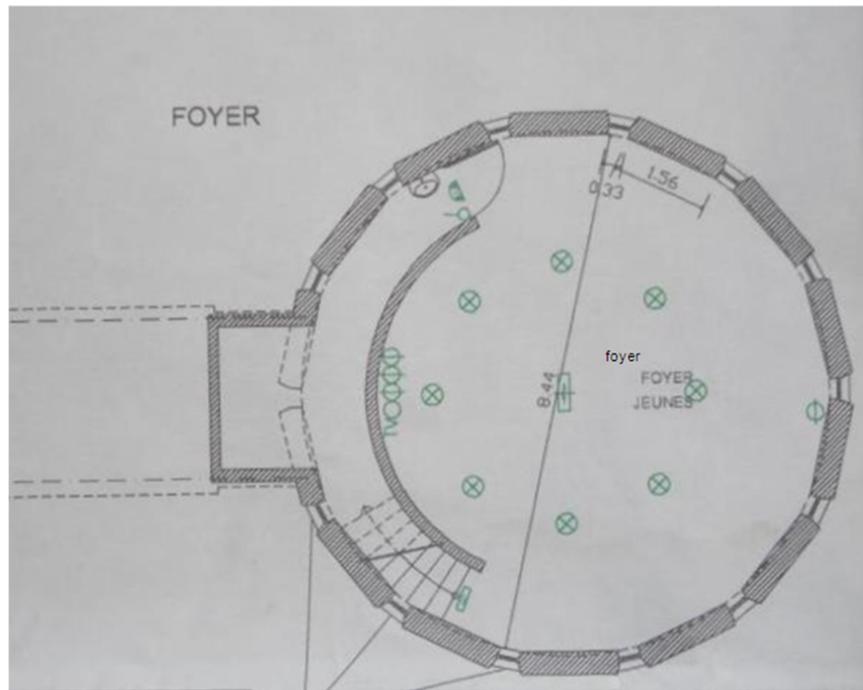
M. et Mme Viacheslav BEGIDJANOV julia BOGATOVA
Domaine des Chardonneux - Le Domaine des Chardonneux 72220 SAINT-BIEZ-EN-BELIN
Niveau 0 - atelier



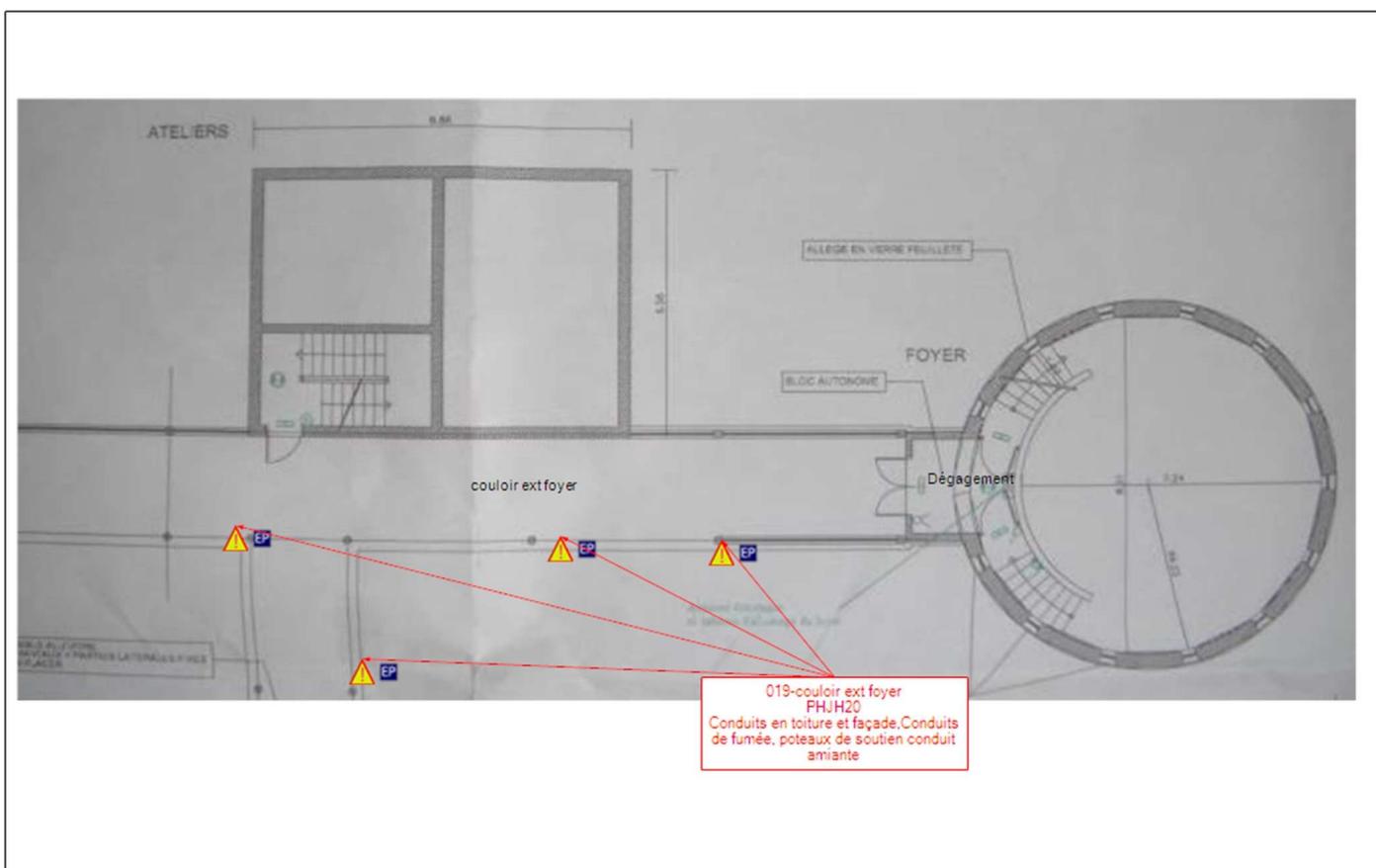
M. et Mme Viacheslav BEGIDJANOV julia BOGATOVA
Domaine des Chardonneux - Le Domaine des Chardonneux 72220 SAINT-BIEZ-EN-BELIN
Niveau 1 - atelier



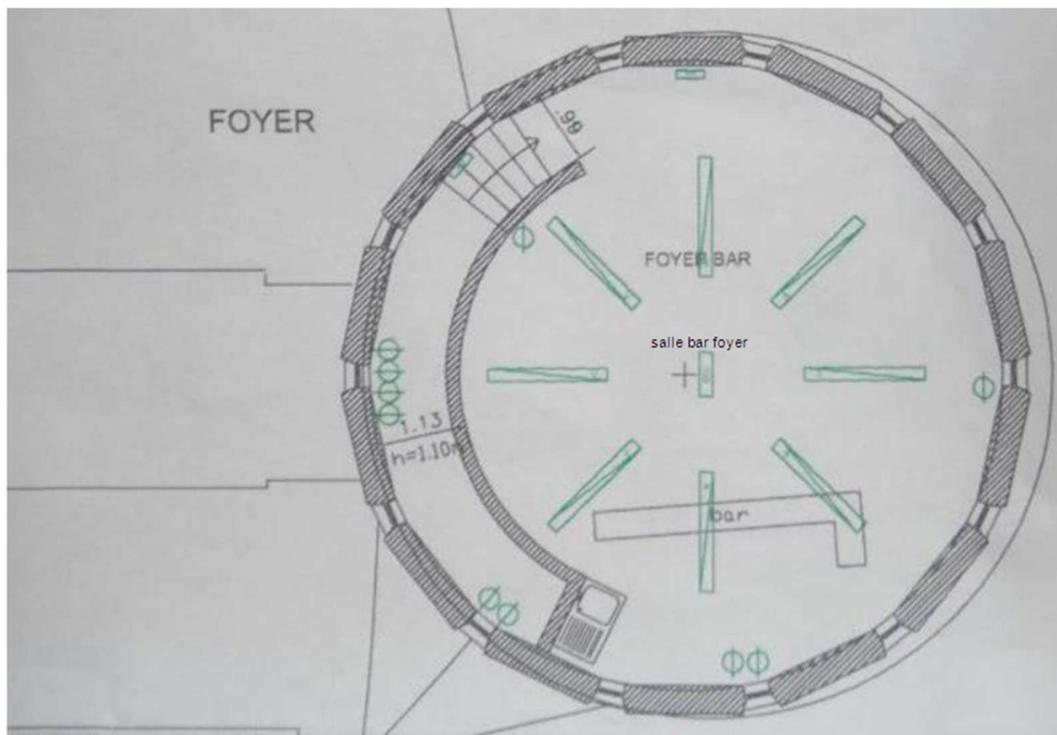
M. et Mme Viacheslav BEGIDJANOV julia BOGATOVA
Domaine des Chardonneux - Le Domaine des Chardonneux 72220 SAINT-BIEZ-EN-BELIN
Niveau 0 - bureau



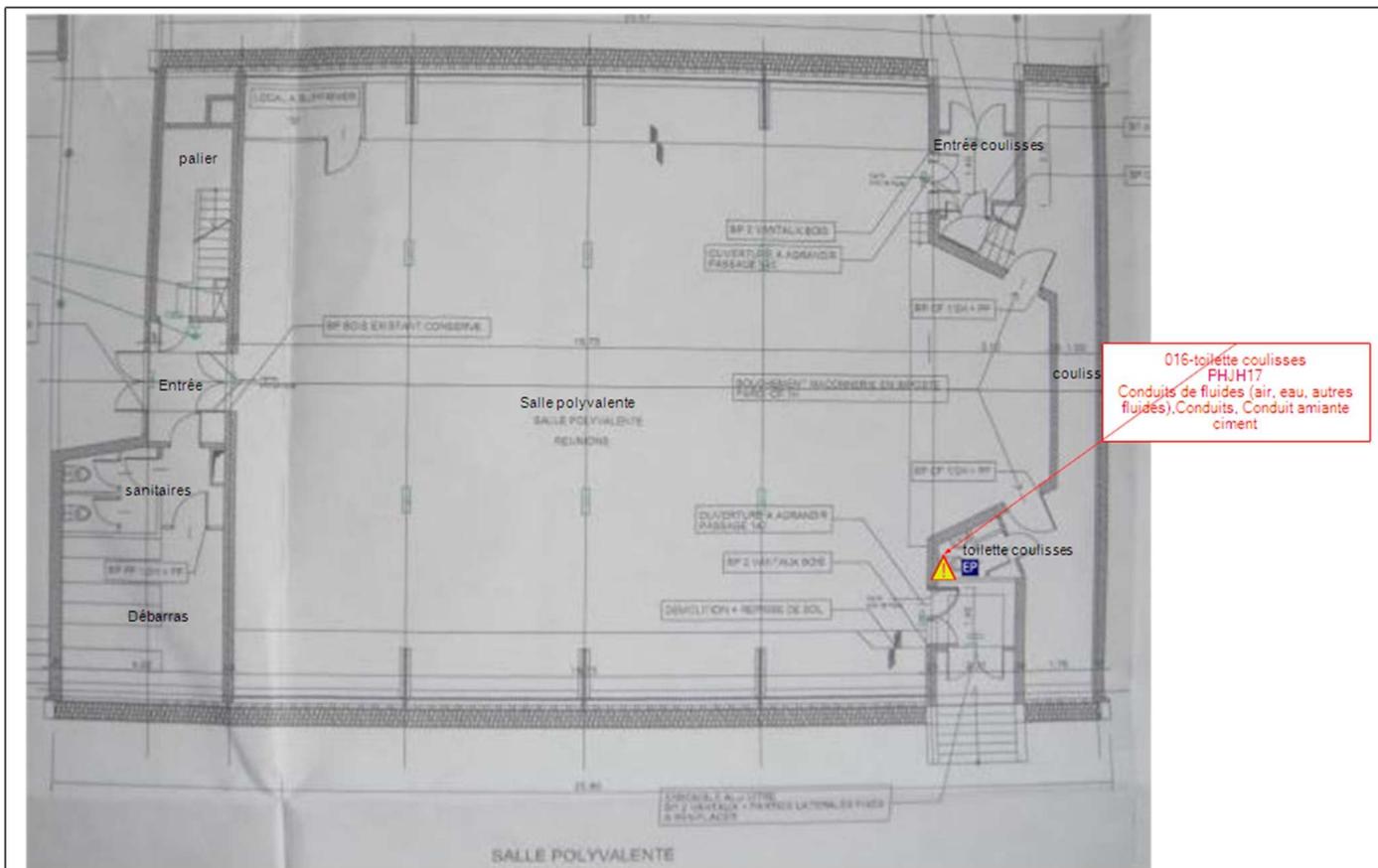
M. et Mme Viacheslav BEGIDJANOV julia BOGATOVA
Domaine des Chardonneux - Le Domaine des Chardonneux 72220 SAINT-BIEZ-EN-BELIN
Niveau -1 - foyer



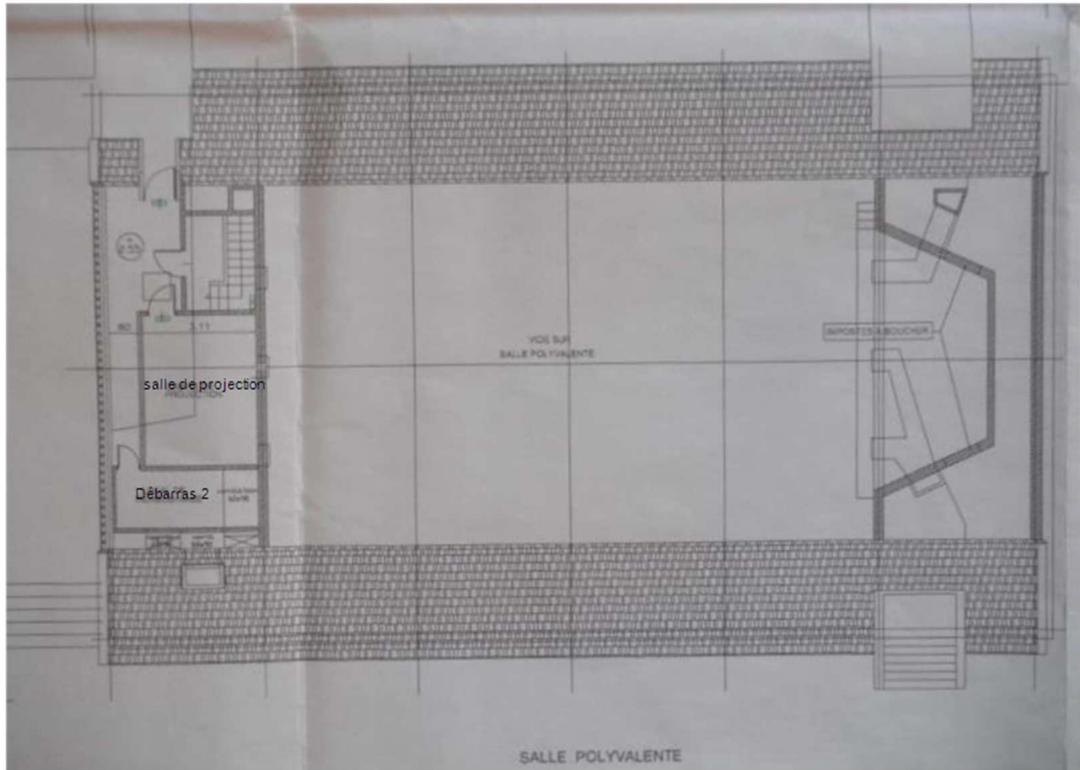
M. et Mme Viacheslav BEGIDJANOV julia BOGATOVA
Domaine des Chardonneux - Le Domaine des Chardonneux 72220 SAINT-BIEZ-EN-BELIN
Niveau 0 - foyer



M. et Mme Viacheslav BEGIDJANOV julia BOGATOVA
Domaine des Chardonneux - Le Domaine des Chardonneux 72220 SAINT-BIEZ-EN-BELIN
Niveau 1 - foyer



M. et Mme Viacheslav BEGIDJANOV julia BOGATOVA
Domaine des Chardonneux - Le Domaine des Chardonneux 72220 SAINT-BIEZ-EN-BELIN
Niveau 0 - Salle polyvalente



M. et Mme Viacheslav BEGIDJANOV julia BOGATOVA
Domaine des Chardonneux - Le Domaine des Chardonneux 72220 SAINT-BIEZ-EN-BELIN
Niveau 1 - Salle polyvalente

13.2. ANNEXE OBLIGATOIRE D'INFORMATIONS DANS LE CAS DE LA VENTE D'UN IMMEUBLE

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérigènes avérées pour l'homme. L'inhalation de fibres d'amiante est à l'origine de cancers (mésothéliomes, cancers broncho-pulmonaires) et d'autres pathologies non cancéreuses (épanchements pleuraux, plaques pleurales).

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à l'amiante. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans l'immeuble. L'information des occupants présents temporairement ou de façon permanente est un préalable essentiel à la prévention du risque d'exposition à l'amiante.

Il convient donc de veiller au maintien du bon état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante afin de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation.

Il conviendra de limiter autant que possible les interventions sur les matériaux et produits contenant de l'amiante qui ont été repérés et de faire appel aux professionnels qualifiés, notamment dans le cas de retrait ou de confinement de ce type de matériau ou produit.

Enfin, les déchets contenant de l'amiante doivent être éliminés dans des conditions strictes. Renseignez-vous auprès de votre mairie ou de votre préfecture. Pour connaître les centres d'élimination près de chez vous, consultez la base de données « déchets » gérée par l'ADEME, directement accessible sur le site internet www.sinoe.org.



**ATTESTATION D'ASSURANCE
RESPONSABILITÉ CIVILE PROFESSIONNELLE**

MMA IARD Assurances Mutuelles / MMA I.A.R.D. atteste que la SARL HAC est titulaire d'un contrat d'assurance n° 127349337 garantissant sa responsabilité civile professionnelle, pour son activité de diagnostiqueur et plus précisément pour les missions ci-après :

- Constat de risque d'Exposition au plomb (CREP),
- Etat mentionnant la présence ou l'absence de matériaux ou produits contenant de l'amiante,
- Etat de l'installation intérieure de gaz naturel,
- Diagnostique de performance énergétique,
- Mesurage loi Carrez
- Etat de l'installation intérieure d'électricité,
- Etat relatif à la présence de termites dans le bâtiment,

→ Le montant de la garantie responsabilité civile professionnelle est fixé à 500.000 euros par sinistre et 1.000.000 euros pour l'ensemble des sinistres d'une même année d'assurance.

La présente attestation valable pour la période du 01.01.2014 au 31.12.2014 a été délivrée pour valoir ce que de droit.

Fait à Laval, le 25 juin 2014

L'assureur, par délégation, l'Agent Général

ASSURANCES DESNOËS
44, Avenue Robert Buron
BP 50113 - 53001 LAVAL CEDEX
Tel. 02 43 53 10 56
Fax 02 43 53 12 98

440017 - 07/2013 - 1467 MAJ 13 10/04

MMA IARD ASSURANCES MUTUELLES
Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes
RCS La Mene 775 452 736
Siège social : 15, Boulevard Marie et Alexandre Dumas - 72030 La Mene Cedex 9 - Entreprise régie par le code des assurances

MMA IARD
Société anonyme, au capital de 429 819 138 euros
RCS La Mene 440 048 887

MMA VE ASSURANCES MUTUELLES
Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes
RCS La Mene 775 452 738

MMA VE
Société anonyme, au capital de 142 427 876 euros
RCS La Mene 440 042 174



CERTIFICAT DE COMPETENCES

CERTIFI organisme accrédité par le COFRAC (numéro d'accréditation 4-0082) certifie que :



est certifié compétent pour :

Domaine(s)	Certificat		Selon norme NF EN ISO/CEI 17024 et
	délivré le	expire le	
AMIANTE	06-03-2013	05-03-2018	Arrêté du 21 novembre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de repérage et de diagnostic amiante dans les immeubles bâtis et les critères d'accréditation des organismes de certification
PLOMB (CREP*)	11-07-2013	10-07-2018	Arrêté du 21 novembre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs des constats de risque d'exposition au plomb, des diagnostics du risque d'intoxication par le plomb des peintures ou des contrôles après travaux en présence de plomb, et les critères d'accréditation des organismes de certification
DPE* (individuel)	13-02-2013	12-02-2018	Arrêté du 16 octobre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant le diagnostic de performance énergétique ou l'attestation de prise en compte de la réglementation thermique et les critères d'accréditation des organismes de certification
Mention DPE* (tous type de bâtiment)	25-02-2013	12-02-2018	Arrêté du 16 octobre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant le diagnostic de performance énergétique ou l'attestation de prise en compte de la réglementation thermique et les critères d'accréditation des organismes de certification
TERMITE METROPOLE	06-01-2012	05-01-2017	Arrêté du 30 octobre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment et les critères d'accréditation des organismes de certification
GAZ	30-05-2013	29-05-2018	Arrêté du 6 avril 2007 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure de gaz et les critères d'accréditation des organismes de certification
ELECTRICITE	29-08-2013	28-08-2018	Arrêté du 8 juillet 2008 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité et les critères d'accréditation des organismes de certification

- (*) CREP : Constat de Risque d'Exposition au Plomb
- (*) DRIPP : Diagnostic du Risque d'Intoxication par le plomb des peintures
- (*) CAT : Contrôle Après Travaux en présence de plomb
- (*) DPE : Diagnostic de Performance Énergétique

Sous réserve du respect des dispositions contractuelles et des résultats positifs des surveillances réalisées. Il appartient à tout destinataire ou lecteur du présent document, de contrôler en temps réel la véracité et la validité du certificat sur le site web de CERTIFI au : www.certifi.fr

Fait Aucamville, le 04-07-2013
La Direction de CERTIFI,



CERTIFI - SAS capital 40 000 - 37, Route de Paris 31140 Aucamville - TL : 05 61 377 377 Fax : 05 61 377 378
Site web : www.certifi.fr mail : certifi@certifi.fr
R.C.S N 489 204 826 - Gestion N 2006 B 1020 - Siret N 489 204 826 00015 - TVA Intra N FR 28489204826
em355-Cp certificat de compétence(s) V07 13 03 01